

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales



4 000 spectateurs
sont venus applaudir

Eve ANGELI



CAUDRY

a fêté les 60 ans de sa libération

- Vie Locale page 1 à 3
- En bref pages 4 et 5
- Vie Locale pages 6 et 7
- Expression libre pages 8 et 9
- Vie Economique pages 10 et 11
- A l'honneur page 12
- Vie Locale page 13
- Travaux pages 14 et 15
- Solidarité pages 16 et 17
- Pele-Mêlé page 18
- Vie Associative page 19
- Santé pages 20 et 21
- Vie Sportive pages 22 et 23
- Point-jeunes page 24
- Vie des Seniors page 25
- Vie Historique pages 26 et 27
- Vie Associative pages 28 et 29
- Vie Culturelle pages 30 et 31
- Agenda page 32
- État Civil page 33

CAUDRY

Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY
 Directeur de la publication Guy BRICOUT
 Rédaction A. MULLAND DIOLLANDH, L. HORZ
 Photos SERVICE COMMUNICATION
 avec la participation de M. Y. LORRIAUX
 Impression Imprim JMG 59540 CAUDRY
 Numéro ISSN : 1265-8065
 Dépôt légal : 3ème trimestre 2004

Chères Caudrésiennes,
 Chers Caudrésiens,

L'arrivée de l'automne est indissociable de la rentrée des classes. Elle s'est bien passée à Caudry puisque nous enregistrons, contrairement à beaucoup de communes, une nouvelle ouverture de classe à l'école maternelle Jean Lebas.

L'été nous a amené de bonnes et de moins bonnes choses. L'incendie du deuxième étage de la mairie le 1^{er} septembre, dû à un mégot écrasé par un ouvrier non titulaire (C.E.C.) nous met encore à l'épreuve.

Heureusement nous avons un excellent contrat d'assurance qui nous couvre valeur à neuf, c'est à dire que nous pouvons reconstruire la très belle salle sans, en principe, perdre d'argent. Ce sera encore beaucoup de travail pour les élus, les administratifs et les techniques mais nous avons toujours prouvé à Caudry que nous savions surmonter les difficultés (souvenez vous de la bombe). Ombre au tableau, cependant, l'augmentation de notre sinistralité risque de décourager les assureurs de nous couvrir.

Les bonnes nouvelles ce sont les nombreux chantiers qui vont s'ouvrir en matière de logements (derrière la crèche et au sud de la voie ferrée), de santé (doublement du foyer Paul Levayer), démarrage de la résidence logement, l'agrandissement de la Maison de Retraite, la consultation obstétricale, la grande réussite de notre programmation culturelle car presque tous les spectacles sont complets et le succès dans l'animation de notre ville (le carnaval, le feu d'artifice et les spectacles gratuits ont été appréciés. Merci à Monsieur VERMEIL et à son équipe).

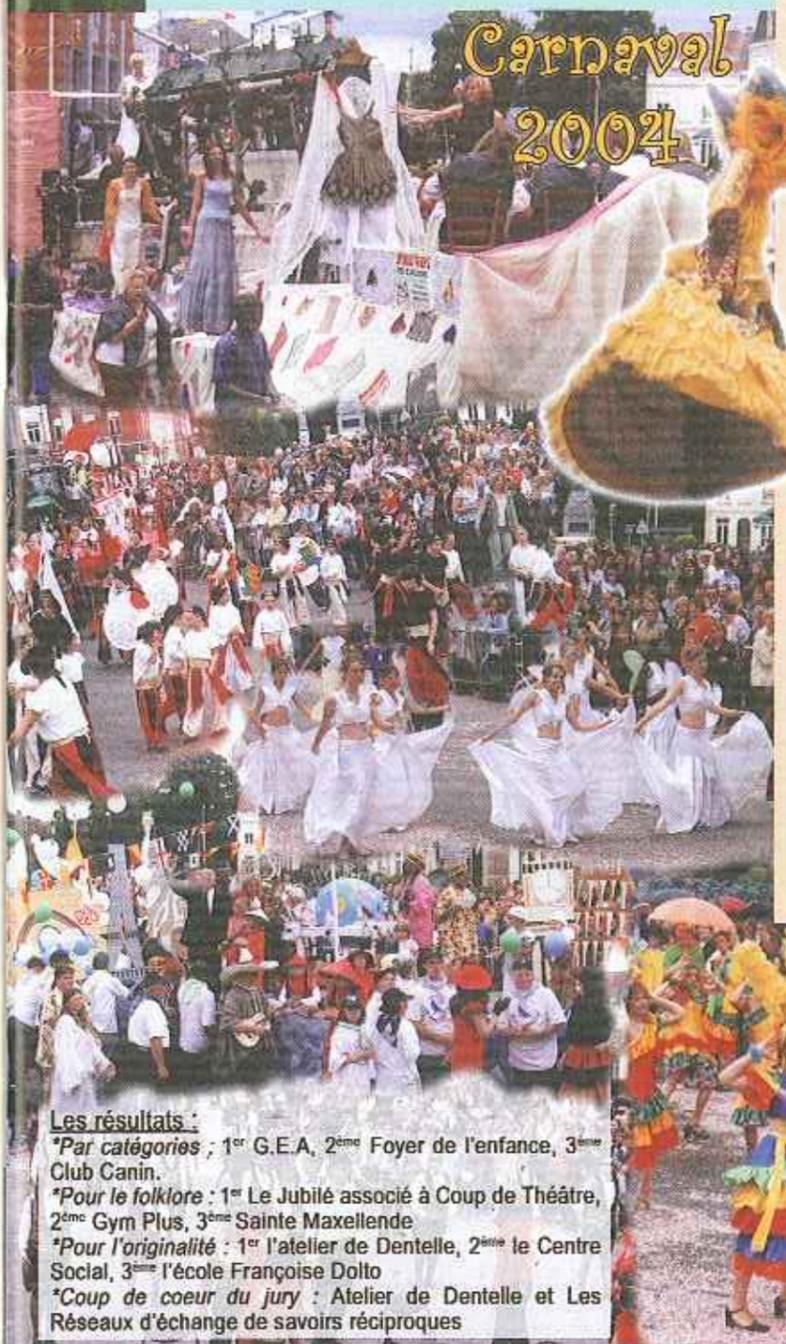
Nous voulons redonner de l'éclat aux fêtes de novembre. Aussi il y aura plus de manèges et la Municipalité a en projet la création d'une nouvelle braderie dite "braderie de Sainte Maxellende".

Dans le domaine de l'enseignement professionnel, la Région et la Chambre de Métiers ont confirmé la création d'un Centre de Formation des Apprentis qui sera celui du Cambrésis et qui accueillera de nombreux élèves et professeurs.

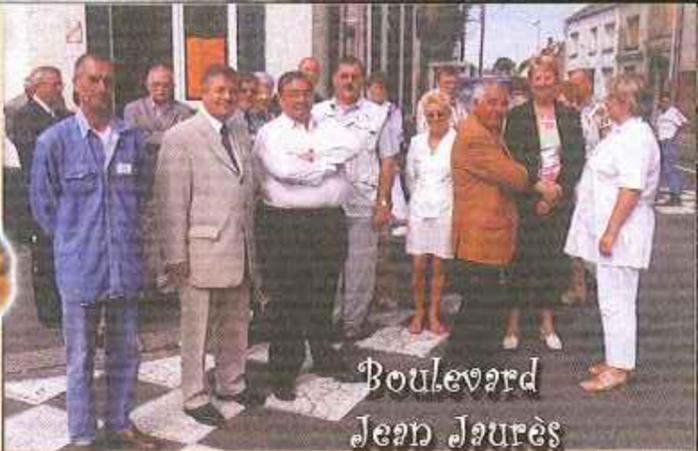
Bonne santé et bonne forme à tous et à toutes, petits et grands pour affronter avec la venue de l'hiver les jours plus courts et l'arrivée du froid.

Cordialement
 Guy BRICOUT

Maire de Caudry
 Conseiller Général du Nord



Les résultats :
 *Par catégories : 1^{er} G.E.A, 2^{ème} Foyer de l'enfance, 3^{ème} Club Canin.
 *Pour le folklore : 1^{er} Le Jubilé associé à Coup de Théâtre, 2^{ème} Gym Plus, 3^{ème} Sainte Maxellende
 *Pour l'originalité : 1^{er} l'atelier de Dentelle, 2^{ème} le Centre Social, 3^{ème} l'école Françoise Dolto
 *Coup de coeur du jury : Atelier de Dentelle et Les Réseaux d'échange de savoirs réciproques



Les Fêtes de Quartier



Noces de Platine



Le Mercredi 1er septembre 2004 vers 17H, un incendie s'est déclaré au second étage de l'Hôtel de Ville. L'alerte a été donnée par l'appariteur Jean-Jacques COUPEZ, et par Mme LEBLANC qui assure l'accueil dans le hall de la Mairie.

Immédiatement, l'ensemble du personnel présent dans les locaux est sorti sans bousculade ni panique malgré l'épaisse fumée qui avait envahi le bâtiment. Prévenus, les sapeurs-Pompiers se sont rendus très vite sur les lieux ainsi que les services de Gendarmerie et M. Le Maire tient à remercier particulièrement le Major EIFLER, Commandant le Centre de Secours et son équipe pour la rapidité et l'efficacité de leur intervention, de même que le Lieutenant de Gendarmerie NORTIER qui a vu le départ de l'incendie et a aussitôt organisé la sécurité autour du bâtiment.

Selon le responsable du Centre de Secours "on est passé très près de l'embrasement général de l'immeuble" et si le départ de l'incendie avait eu lieu la nuit, il est vraisemblable que la Mairie aurait été entièrement détruite. L'origine de ce sinistre est maintenant déterminée puisqu'un ouvrier, employé en contrat C. F.C. par la Ville a reconnu, en toute inconscience, avoir déposé un mégot de cigarette, éteint selon lui, dans un bac de fleurs artificielles qui agrémentait la Salle du Conseil Municipal.

L'assureur de la Ville a été aussitôt prévenu et les experts se sont mis au travail dès le lendemain matin.

Les dégâts sont très importants :

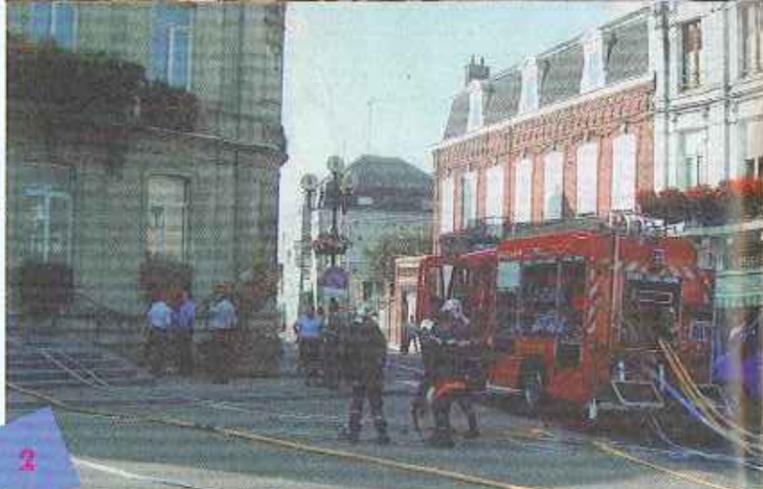
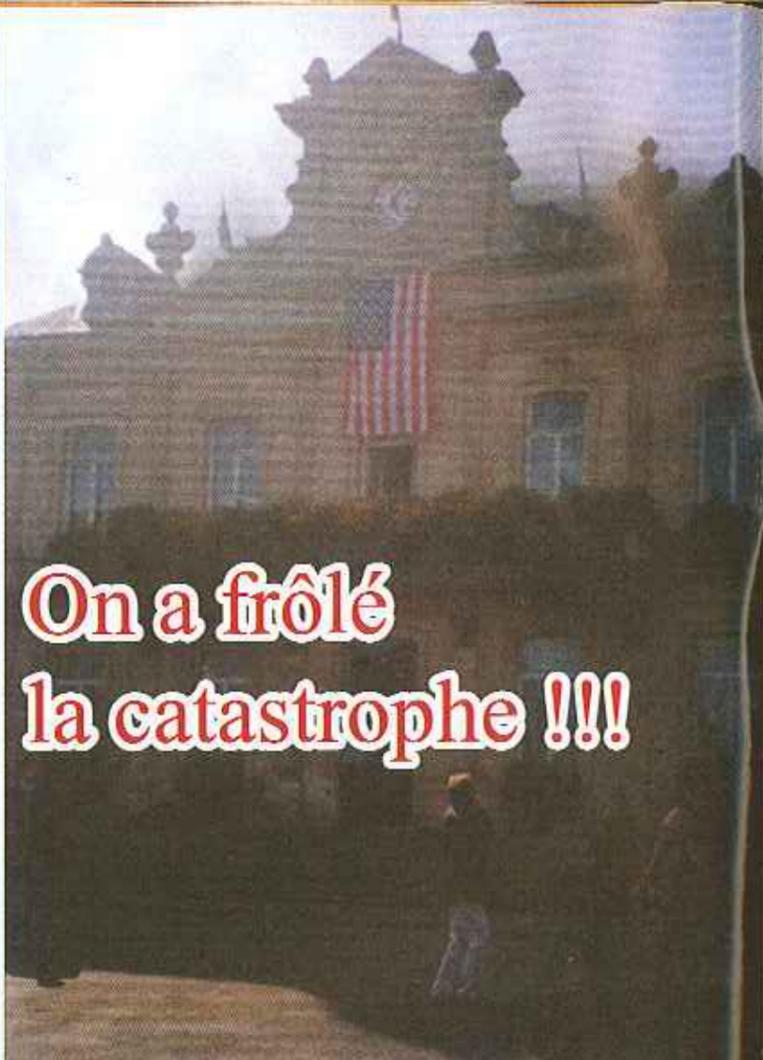
- Les salles du second étage sont complètement détruites. M. Philippe MARECALLE, Directeur des Services Techniques faisait à chaud une première estimation à plus de 300 000 €. Les travaux de reconstruction prendront au moins 6 mois.

Mais la Ville est bien couverte au niveau contrat d'assurances qui prévoit la reconstruction Valeur à neuf et les pertes qui seraient éventuellement à supporter par le budget de la Commune seront minimes. Cependant cet incendie augmente notre taux de sinistralité, à une époque où malheureusement le prochain appel d'offres, remettant en cause l'ensemble des contrats d'assurances de la Ville, va être lancé.

Madame Dominique LUPA
Secrétaire Générale Adjointe



Monsieur le Maire a organisé une réunion d'information du Conseil Municipal, le jeudi 2 Septembre à 18H, qui a permis aux élus de se rendre compte de l'étendue des dégâts et de faire connaissance avec les experts qui ont répondu à toutes leurs interrogations...



2

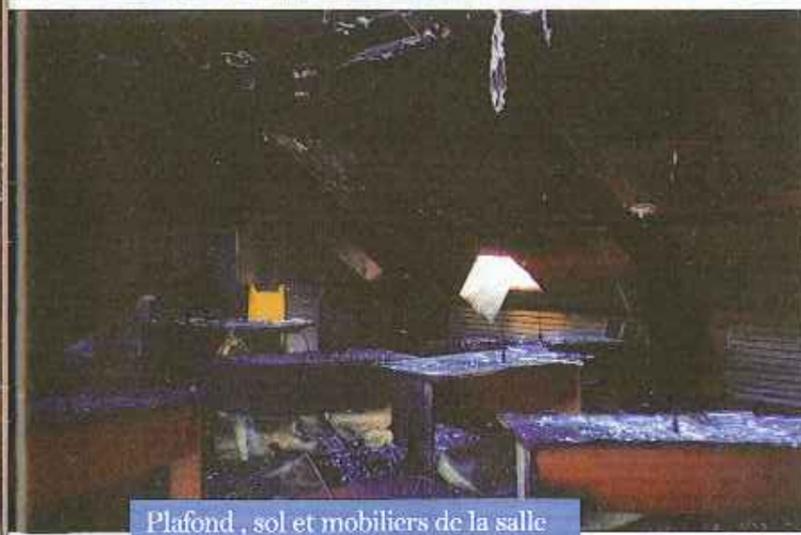
On a frôlé la catastrophe !!!



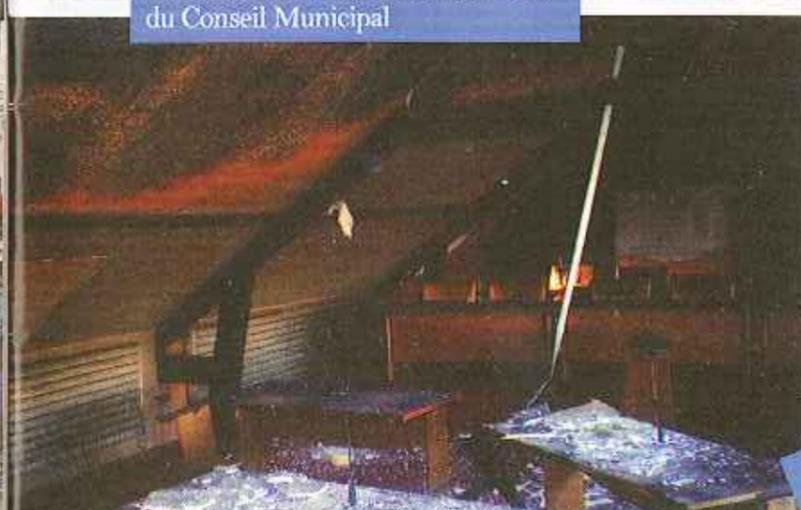
2nd étage
Charpente de la salle
du Conseil Municipal



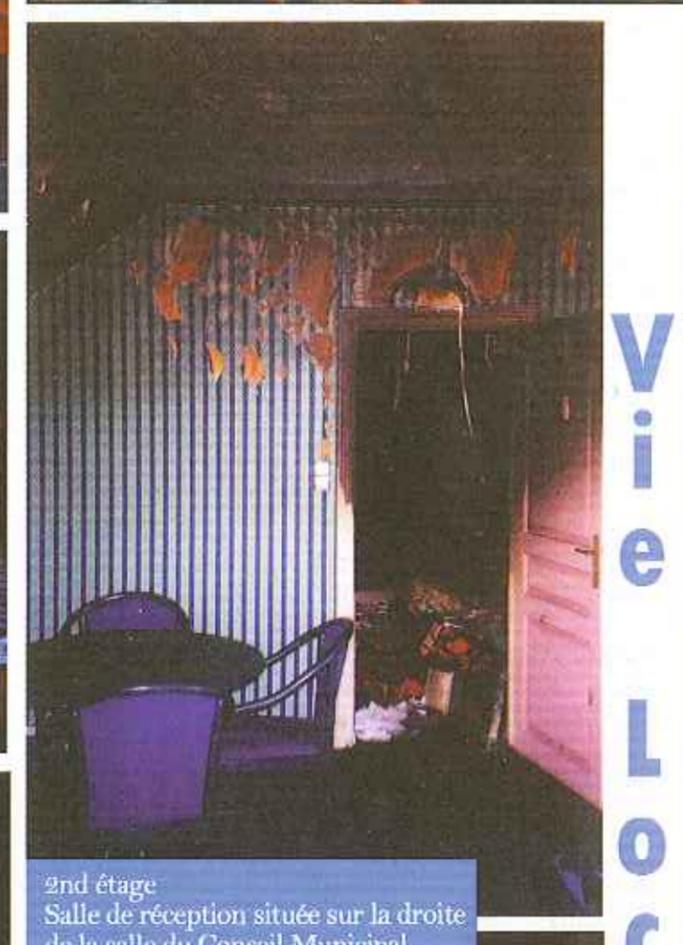
Sol et mobiliers de la salle
du Conseil Municipal



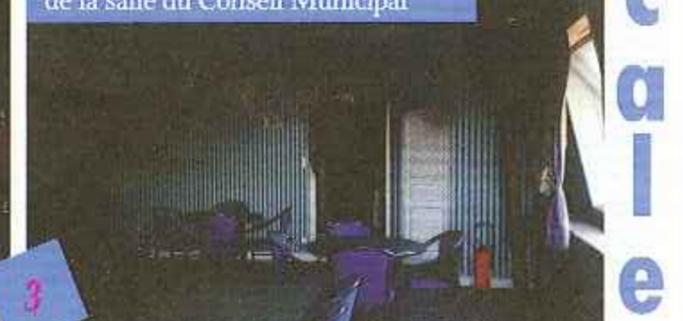
Plafond, sol et mobiliers de la salle
du Conseil Municipal



1ère étage
Couloir du Service Comptabilité
(Les flammes ont léché la porte du service)
et escalier menant à la Salle du Conseil



2nd étage
Salle de réception située sur la droite
de la salle du Conseil Municipal



3

En Juin...

...Dans le foyer du théâtre, une plaque à la mémoire de Thierry LEMAIRE a été dévoilée. Elle porte l'inscription "En ce lieu flotte le souvenir de ton inépuisable inspiration".

...Sylvain LAMY et les enfants de Thierry LEMAIRE ont joué avec une quarantaine de comédiens amateurs "Madame Sans-Gêne". Cette pièce avait été choisie par Thierry LEMAIRE et, c'est à partir des notes de travail qu'il avait écrites que l'association "Coup de Théâtre" a joué en trois représentations sur un week-end, cette "Madame Sans-Gêne" dynamique.

...A la galerie du théâtre, une exposition des travaux des élèves de l'école de dessin et de peinture de la Maison des Arts a été inaugurée par Mme DHOLLANDE (Présidente de l'O.M.C) et le Maire, Guy BRICOUT. L'adjointe à la Culture Elisabeth TOURNAY en a profité pour présenter les projets de la saison 2004-2005 de l'Office Municipal de la Culture.

...Le Carnaval d'été a, cette année encore, amené une foule immense sur le parcours. Les sociétés locales ont fait un effort pour choisir des thèmes variés. Cependant le Cirque Bouglione venu peu de temps avant la fête avait inspiré les clubs. Très colorées les tenues de clowns ont attiré les photographes presque autant que le groupe de Brésiliennes à la tenue beaucoup plus légère.

...C'est une institution caudrésienne qui cesse ses activités : l'école de Danse de Danièle et Valérie LEMAIRE ferme ses portes. Élèves et parents sont venus rendre hommage aux deux professeurs. Dans ses remerciements Valérie laisse cependant supposer que ce n'est pas un adieu définitif. D'autres vont prendre le relais mais elle fera quelques apparitions pour une activité plus ciblée.

...La fête de la Musique a été présente aux quatre coins de la Ville tout au long de la journée. Le soir la musique arabo-andalouse et la musique malgache ont baigné la place jusqu'à une heure tardive.

...Pour offrir une journée à la mer aux enfants de la commune les moins favorisés, une dizaine d'associations caritatives locales se sont associées à la Municipalité. Ce sont plus de cent soixante enfants qui sont montés dans les cars, destination Berck Plage.

...L'école de Danse "la Ballerine" a donné un spectacle de grâce et de beauté au Théâtre Municipal.

...Les écoles primaires de la circonscription sont venues chanter en chorales, également au théâtre. Sur cinq demi-journées, plus de 1500 enfants sont venus.



...La radio locale B.L.C a fêté son 22^{ème} anniversaire sur la Base de Loisirs. Elle a invité beaucoup des vedettes que ses auditeurs écoutent sur les ondes.

...L'école de musique a remis les prix aux instrumentalistes à la Salle des Fêtes. Ils ont joué devant un parterre de parents.

...les écoles ont donné leur fête de fin d'année mais cela n'a pas toujours été sous un ciel clément et les parents étaient quelquefois sous les parapluies. Quant aux jeunes chanteurs, ils ont dû se produire entre deux éclaircies.

...La fête du quatorze juillet c'est d'abord une retraite aux flambeaux qui aboutit à la Base de Loisirs où un feu d'artifice se mire dans l'eau des bassins. Le lendemain la revue des sociétés locales et du matériel des sapeurs pompiers se poursuit par un défilé

...Au Palais des Sports, les travaux de terrassement, béton et maçonnerie sont terminés. Les associations invitées à la visite de chantier peuvent déjà prendre leurs marques en parcourant les salles.

...La traditionnelle braderie de juillet a connu cette année un succès particulier : plus de commerçants ambulants et plus de visiteurs.

...On fête le 90^{ème} anniversaire de la bataille de la Marne, une marche mise en place à Beaumont arrive au monument aux morts du nouveau cimetière puis au monument de la Grand Place.

...Juillet et Août sont les mois du mariage. Les mois précédents avaient été riches en marches nuptiales

...Août a peu d'actualités brûlantes (même le temps en oublie très souvent son rôle de mois chaud). Mais pour se mettre à l'heure du midi, de nombreuses compétitions de pétanque sont organisées, comme le prix de la ville qui s'est déroulé au stade Sandras (plus de 200 joueurs).

...La Fête de fin de centre aéré des derniers jours de juillet annonce la 2^{ème} session du mois d'août qui connaît aussi une fréquentation importante.

Mercredi 1^{er} Septembre ou "la folle journée"

Même si elle était prévisible, l'affluence lors de l'ouverture de la billetterie de la saison 2004/2005 des Scènes Mitoyennes fut remarquable. Les nombreuses personnes présentes devant les Offices du Tourisme de Cambrai et de Caudry étaient surtout venues pour obtenir des places pour le spectacle de Dany Boon. Malheureusement, il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes... Tout avait été mis en oeuvre pour accueillir et traiter rapidement les commandes de places. Le poste de l'Office de Tourisme de Caudry avait doublé pour l'occasion, un second poste de vente était également à l'oeuvre au Théâtre de Cambrai tandis qu'un dernier poste traitait en même temps et par ordre d'arrivée, les demandes par courrier. Mais la demande était si forte que vers 14 h et en dépit de l'ajout d'une séance supplémentaire en février 2005, toutes les places sont déjà vendues... Et Dany Boon n'est pas le seul "bénéficiaire" de cette affluence des premiers jours puisqu'au soir du 1^{er} septembre, plus de 3 589 billets, tous spectacles confondus, étaient déjà vendus et le nombre d'abonnés s'élevait déjà à 468...

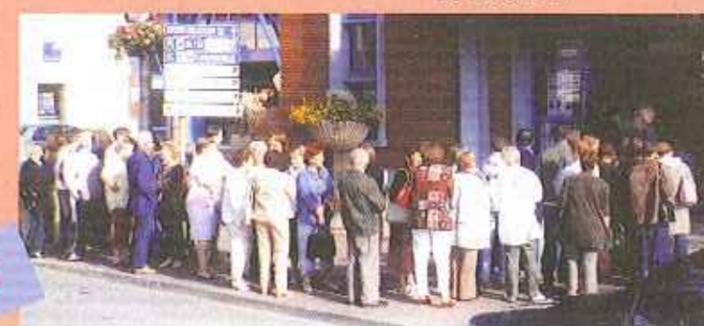
Gageons que cet engouement ne faiblira pas et que vous serez encore plus nombreux cette saison à vibrer avec nous au cours des 61 spectacles proposés... et qui, eux, ne sont pas tous complets !

Scènes Mitoyennes est un syndicat intercommunal à vocation unique, créé en juin 2000 par les Villes de Cambrai et Caudry. Présidé aujourd'hui par Elisabeth Tournay, "Scènes Mitoyennes" entame sa cinquième saison répartie entre Cambrai, Caudry et plusieurs communes du bassin de vie.



La file d'attente était longue : on y reconnaît une Conseillère Municipale, Mme BAYET-VERIN et un employé municipal.

Le Directeur,
B. BETCHEN.



SERVICE DE LA REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Déclaration des appareils récepteurs de télévision

Un **contrôle à domicile** portant sur la régularité des situations au regard de la redevance sera effectué dans la commune de CAUDRY par des agents du service. Préalablement à ce contrôle, un questionnaire est adressé à toutes les personnes non titulaires d'un compte de redevance audiovisuelle.

Sont invités à régulariser :

les personnes détentrices d'un appareil ou d'un dispositif de réception de télévision **non-déclaré**, qu'il soit même **prêté** ou **cédé**.

ADRESSE :

Redevance Audiovisuelle, Centre Tertiaire
2, avenue Henri Matisse -
59300 AULNOY LES VALENCIENNES
Téléphone (le lundi uniquement) : 03.27.20.01.31

LES REGULARISATIONS SPONTANÉES N'ENTRAÎNERONT AUCUN RAPPEL POUR LE PASSE.

Une opération de contrôle à domicile des postes non-déclarés a lieu dans votre commune.

En application de l'article 37 de la loi des finances pour 2004 (JO du 31 Décembre 2003).

Tout détenteur d'un appareil ou d'un dispositif de réception de télévision doit en faire la **déclaration dans les 30 jours** de l'entrée en possession. La déclaration précise le lieu et les conditions d'utilisation de l'appareil, le lieu et la date de naissance du détenteur et si celui-ci est déjà ou non assujéti à la redevance.

Les agents assermentés du service de la redevance audiovisuelle sont chargés du contrôle des déclarations faites par les détenteurs d'appareils récepteurs de télévision. Ils constatent les infractions par **des procès-verbaux**.

Les droits omis ou éludés, en tout ou partie, **peuvent**, sous réserve de la preuve de la date d'entrée en possession de l'appareil (ou du dispositif de réception de télévision), être rappelés dans la limite des droits dus pour l'année en cours et l'année précédant celle de la découverte de la détention de l'appareil, **sans préjudice de l'amende fiscale de 300 euros**.

En cas de défaut de déclaration ou déclaration inexacte ou incomplète, le redevable est taxé d'office sans préjudice de l'amende fiscale de 300 euros, en cas de récidive, le montant de l'amende est double.



Assemblée constitutive d'un comité de défense des intérêts des consommateurs d'eau de CAUDRY

Vous avez été nombreux à manifester votre désir de voir se créer le C.D.I.C.E.C (Comité de Défense des Intérêts des Consommateurs d'Eau de Caudry) Pour répondre à votre attente nous vous informons que vous pouvez adhérer à ce comité en écrivant à :

M. Pierre BAZIN
Le responsable provisoire
C.D.I.C.E.C
Maison des Associations
Bld Jean Jaurès
59540 CAUDRY



La Direction départementale du travail, de l'emploi, et de la formation professionnelle du Nord-Pas de Calais suspend sa permanence "réception du public", le jeudi depuis le 1er juin 2004.



La permanence téléphonique du lundi matin au vendredi après-midi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H est maintenue.

Le Service Menuiserie communique...

Le Service Menuiserie compte 8 titulaires. Sur une durée de 3 ans (années 98, 99 et 2000), la totalité du parc des machines à bois a été changé. Pour la prévention des risques, l'atelier est doté d'un système d'aspiration générale. Le Service Menuiserie a 83 bâtiments à entretenir! -En 2003, le personnel a dû faire face à 268 notes d'interventions -Pour le premier semestre 2004, les menuisiers en ont déjà comptabilisé 140.

*En matériel (quantité annuelle de fonctionnement) cela représente : plus de 200 plaques de contreplaqué - 170 tablettes de mélaminé pour la fabrication de meubles pour les écoles - 1000 à 1500 mètres linéaires de chevrons, planches, bastaings... - 2000 mètres linéaires de moulures, baguettes d'angle, plinthes... - 2 à 3 m3 de bois exotique rouge - 55 000 vis à bois... *En terme de coût (estimatif annuel de fonctionnement) : Quincaillerie : 12 000€ / -Bois : 20 000€



M. Laurent BELVERGE, Responsable du Service et l'ensemble du Personnel



*Travaux réalisés en 2003 : OMSAP - Atelier Service Garage - Vestiaire du Terrain Synthétique - 1ère tranche des travaux de mise en conformité de l'école Paul Bert - Etat Civil et Service Voirie (vestiaire, bureaux, sanitaires). *Travaux réalisés en 2004 : Aménagement de la Crèche Halte Garderie et du R.A.M - 2ème tranche des travaux à l'OMSAP - 1ère tranche des travaux à la Bourse du Travail - Mise en conformité aux normes pour handicapés des sanitaires de la Croix Rouge, rue de Ligny - Travaux au local des colombophiles - Fabrication de 60 caisses à mortier pour l'artificier et de 2 flotteurs pour l'étang de la Base de Loisirs - Mise aux normes d'hygiène des locaux de tri-sélectif des résidences RAVEL, BOIS-THIERRY, ENTRE 2 VII.I.E.S... - Travaux de rénovation des ateliers lettrage, peinture et menuiserie - 2ème tranche de travaux de l'école Paul Bert - Mise en conformité des chaufferies - Création d'un bureau au rez-de-chaussée de l'annexe 2.

Communiqué de la S.N.C.F CAUDRY

Tous les services d'une grande gare à deux pas de chez vous...



ATTENTION ! NOUVEAUX HORAIRES DEPUIS LE 1er/07/04

Ouverture du GUICHET :
-du LUNDI au VENDREDI de 5H30 à 12H et de 12H30 à 19H30
-le SAMEDI de 6H30 à 13H et de 14H10 à 21H10
-les DIMANCHES et JOURS de FETE de 7H30 à 13H et de 14H10 à 21H10

Pour vos départs immédiats, le distributeur automatique de billets, accessible à toute heure, vous permettra d'acheter rapidement votre titre de transport.



Recensement militaire

Même si la loi du 28 Octobre fait disparaître le Service National, l'opération du recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire par exemple).

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1er avril et le 30 septembre 1988 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 3ème période de l'année 2004. Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Arrêté d'Echardonnage

Monsieur Le Maire, en vertu de l'arrêté préfectoral du 8 Juin 2004 et de ses pouvoirs de police, a pris un arrêté portant destruction des ennemis des cultures (échardonnage), rendant obligatoire la destruction des chardons des champs.

Annonce

M. CARTELIER, avocat au barreau de PARIS, recherche un acquéreur pour une maison située au 117, rue de Bruxelles à Caudry, avant sa prochaine mise en vente par adjudication.

La ville de CAUDRY souhaiterait que le repreneur entreprenne rapidement des travaux visant à sécuriser les lieux.

Toute personne intéressée par l'achat de cette maison peut se faire connaître auprès du service juridique de la ville au

03.27.75.70.06



Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite
dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication, les textes et peut répondre immédiatement.

Ensemble pour Caudry

Il est difficile de trouver toujours quelque chose de nouveau à dire surtout quand on exclut de parler politique. Je dirai simplement que notre ville, par le dynamisme de ses habitants, semble bien se comporter.

Certes le taux de chômage de notre arrondissement est encore élevé (12%) et je le regrette pour tous ceux qui sont privés d'emploi mais nous sommes parmi ceux qui s'en tirent le mieux.

La SICÔS, SPAC Nestlé, OXYTOL, NSU viennent d'agrandir leurs bâtiments, la dentelle, grâce à nos industriels qui innovent, se porte bien, la C.C.I. vient de terminer un bâtiment relais sur notre zone et la Communauté de Communes dont je suis le Président, va aménager 40 ha supplémentaires ce qui nous donnera la plus grande zone rapidement disponible du Cambrésis.

D'autres nouvelles sont également très bonnes. Dans le domaine médico-social : le foyer Paul LEVAYER devrait doubler (45 résidents, 65 emplois), la Maison de Retraite va être agrandie de 50 lits (l'architecte est choisi), nous espérons prochainement avoir des soins de suite et une maison de retraite privée, la résidence logement rue du Château va démarrer, sans compter une consultation obstétricale.

Le dossier de la rénovation de la gare et l'aménagement des abords est bien parti. Nous sommes en train de boucler le dossier des subventions car vous l'avez certainement remarqué : à Caudry, à force de travail, nous bénéficions très souvent de 80 % de subventions sinon il est bien évident que nous ne pourrions pas entreprendre autant.

Nous travaillons sur un stade nautique qui serait financé par l'intercommunalité, sur une maison des seniors, sur une médiathèque etc... beaucoup de projets qui ne seront entrepris que si nous obtenons des subventions. La construction d'un nouveau Centre de Secours et d'Incendie devrait bientôt être décidée par le SDIS.

Tout va donc bien au grand dam de Caudry pour tous, qui depuis 10 ans, au Conseil Municipal ou dans les écrits, tente d'inquiéter élus et population en pronostiquant des fermetures d'usine et d'autres malheurs qui fort heureusement ne se sont jamais produits.

Faites nous part de vos remarques à l'adresse :

Ensemble pour Caudry
Centre Socio-Culturel
rue de la République
59540 CAUDRY

Cordialement,
Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,

Guy BRICOUT.

Caudry pour tous

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

A l'issue de la période estivale, nous espérons que les Caudrésiens qui ne sont pas partis en vacances (ils sont malheureusement nombreux) ont connu un temps suffisamment clément à leur goût pour avoir pu apprécier notre magnifique base de loisirs... Il faut reconnaître à la municipalité actuelle et à son maire le mérite d'avoir achevé l'oeuvre de Jacques Warin et de sa majorité socialo-communiste de l'époque, malgré les déclarations contraires du candidat G. Bricout en 1995. Cette base de loisirs est vraiment une belle réalisation dont les Caudrésiens peuvent être fiers et qui mériterait de porter le nom de son "père".

Pour rester positif, le parking de la "friche Lemaire", mis en service récemment, est également une belle réalisation qui sera d'une grande utilité pour répondre aux problèmes de stationnement du centre ville dont la solution devenait urgente.

Cependant les aspects positifs de la gestion municipale ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt, notamment masquer les dépenses et les projets de dépenses engendrant un endettement inquiétant et qui inquiète même certains partenaires extérieurs. Nous tirons régulièrement la sonnette d'alarme sans jamais être entendus, ni même écoutés...

Nous ne sommes pas systématiquement contre les équipements réalisés ou à réaliser, mais nous déplorons leurs réalisations rapprochées et surtout leur côté presque grandiose et somptueux digne d'une ville de 50 000 habitants alors que Caudry n'en compte qu'un peu moins de 15 000 ; ce qui crée un supplément de dépenses de fonctionnement... mais le Maire trouve toujours, malgré nos mises en garde, de bonnes raisons de continuer sa politique que nous considérons comme dangereuse...

Dans le bulletin dialogue du premier trimestre, le Maire tentait de justifier certaines erreurs, notamment ses volte-face sur la gestion de l'eau. Les témoins ne manquent pas pour affirmer que durant le mandat de Monsieur Warin, l'Adjoint aux Finances n'invoquait pas la notion de "discipline de groupe" mais déclarait que la disparition des régies municipales était inéluctable en raison de l'évolution de la société.

Sous ses apparences de gestionnaire qualifié de l'économie de la ville, le Maire ne fait en réalité plus face à ses responsabilités ; il abandonne au profit d'autres, du privé, d'associations, un nombre croissant de services : le centre aéré, les classes de neige, la maison de retraite, l'office municipal d'HLM, etc...

L'avantage, il l'affirme, c'est qu'il n'en est plus responsable ! Mais ceci se fait parfois dans la précipitation. En effet, le Maire est aussi Président du Conseil d'Administration du CCAS ; il a réussi l'exploit de vendre des maisons "libres d'occupation" en réalité occupées (gratuitement) par des cas sociaux. Cela met dans l'embarras le nouveau propriétaire qui a décidé de rénover par de gros travaux des logements qui en ont besoin. Fin août, le problème n'était toujours pas résolu !

Avec la vente du patrimoine immobilier de la ville, cela procure de "l'argent frais" pour faire face à des dépenses pas toujours utiles. Il faut bien en exemple, citer cette passerelle reliant le cinéma au théâtre, pompeusement appelée espace de liaison. Les travaux devaient s'achever fin 2003 mais en raison d'imperfections, il faudra la détruire en partie. Elle verra peut-être le jour en 2005, avec naturellement une rallonge impressionnante du coût. Dans le même temps, le Maire se livre à des économies de bout de chandelle ; faisant fi des traditionnelles animations du 1^{er} mai, il a supprimé le thé d'anniversaire et les jeux populaires.

Rappelons également que le service municipal "enfance et jeunesse" est totalement en panne.

Le climat malsain qui règne en mairie a provoqué depuis quelques années la démission d'un nombre non négligeable de cadres ou responsables. Cela ne s'était jamais vu sous le mandat des autres maires.
Bonne rentrée quand même !

Les Conseillers d'opposition de Gauche
B. PODEVIN, J. DEBOURGIA, G. BEZIN

"Pour une gestion plus adroite"

1/ CAUDRY VILLE FLEURIE

Je répéterai le slogan depuis longtemps utilisé par l'opposition de la droite nationale :

-des fleurs d'accord mais à quel prix ?
Comme on a dit il y a quelques années :
-de la culture oui mais à quel prix ?
-du sport oui mais à quel prix ?

A la première "fleur" obtenu (BRAVO !), que l'on se jette avec frénésie dans le combat pour en obtenir une deuxième.

L'entretien et l'arrosage sont des gouffres.

Comme d'habitude nous pensons dans ces temps troublés et incertains qu'il serait bien de mettre la pédale douce sur les dépenses uniquement de prestige.

2/ CARREFOUR DU JUBILÉ

Oui !! on y travaille ! nous dit Monsieur le Maire chaque fois qu'on lui pose la question.

Je n'en suis pas sûre. Et pourtant l'intérêt est évident.

Une minute trente d'attente pour 15 petites secondes au vert.

C'est exaspérant et je constate que tout le monde triche à qui mieux mieux. A quand l'accident ?

Monsieur le Maire c'est le carrefour le plus dangereux de Caudry et le premier qui aurait dû être traité en rond-point, on en a fait 8 ailleurs !!!

Et ne nous dites pas qu'il y a des problèmes administratifs ou financiers insurmontables. Quand le projet vous tient à coeur vous savez très bien aplanir toutes les difficultés. Mais au fait ! Est-ce que ce projet vous tient à coeur, sinon pourquoi ? nous sommes curieux de le savoir.

3/ INCENDIE DE LA SALLE DU CONSEIL

C'est un accident navrant que nous déplorons tous.

Mais dans toute chose il faut voir le bon côté. C'est l'occasion de vous rappeler Monsieur le Maire ce que mon groupe vous a dit depuis longtemps. La disposition de cette salle est tout à fait à l'image de la mégalomanie qui sévissait à l'époque à la mairie.

Un trône pour le monarque entouré de son conseil, des bureaux inutilement immenses pour les conseillers...

Et pratiquement rien pour les citoyens spectateurs !!!

Comment voulez-vous qu'ils s'intéressent dans ces conditions à nos travaux ?

Voilà l'occasion de rectifier tout cela.

Mélanie ETHUIN,
Conseillère d'opposition de Droite.

Communiqué du Conseil Régional Nord - Pas de Calais sur le dispositif de BOURSES DE FORMATION de la Région Nord-Pas de Calais.

La BOURSE REGIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mode d'emploi

Quel est l'objectif ?
Permettre aux demandeurs d'emploi après formation, de retrouver un emploi. Il doit s'agir d'un projet personnel, diplômant, d'une durée de 6 mois minimum.

Quel est le montant de l'aide régionale ?
-400€ par mois pour les formations à temps plein (au moins 20 heures de formation par semaine).
-200€ pour les formations à temps partiel (entre 12 heures et 19 heures par semaine).
En deçà de 12 heures par semaine, aucune bourse ne peut être accordée.

- Quels sont les critères ?**
- * Avoir 25 ans à la date de l'entrée en formation,
 - * Être demandeur d'emploi, inscrit à l'ANPE,
 - * Être indemnisé par l'ASSEDIC sauf ASS (Allocation Spécifique de Solidarité),
 - * Justifier d'un minimum de 1 820 heures de travail sur une période de 3 ans (exception pour les mères de famille),
 - * Avoir interrompu sa formation initiale depuis au moins 2 ans, à la date d'entrée en formation,
 - * Être domicilié dans la Région Nord-Pas de Calais,
 - * Poursuivre une formation qualifiante dans un établissement du Nord-Pas de Calais, aboutissant à l'obtention d'un diplôme technique, professionnel ou d'un titre homologué,
 - * Justifier d'un montant de revenus de l'année précédant la demande qui ne pourra être supérieur à 8 400€ par part fiscale (nct).

Cas particuliers :

- * Formations paramédicales (aide soignante - infirmière).
- * DAEU, AREF, enseignement à distance, secteur agricole, apprentissage, nous contacter.



Quelles sont les règles ?
La préparation d'un concours, d'un mémoire ou d'une thèse n'ouvre pas droit à l'octroi d'une bourse régionale (ex : IUFM, CAPES).
La bourse pourra être renouvelée si le parcours global de formation est présenté lors de la première demande de bourse.
-En cas de redoublement, la bourse est suspendue.
-Le montant de la bourse n'est pas cumulable avec d'autres indemnités.
(ex : activité salariée, allocations de l'ASSEDIC, rémunération stagiaire, APE (Allocation Parentale d'Education) autre bourse...
-Le montant de la bourse n'est pas imposable.

Quand faut-il déposer son dossier d'inscription ?
-Pour les formations se déroulant sur une année universitaire, le dossier doit être déposé ou envoyé entre le 1er mai et le 15 octobre.
-Pour les formations se déroulant sur une année civile, le dossier doit être déposé ou envoyé entre le 1er décembre et le 31 janvier.

Pour tout renseignement contacter :
Conseil Régional Nord-Pas de Calais
Direction de la Formation Permanente
Service des Bourses
59555 - Lille Cedex
Tél : 03.28.82.86.66 / 03.28.82.86.73

Permanences
Les mardis et jeudis
de 9H à 11H et de 14H à 16H au
45, rue de Tournai à Lille
Entrée C - 1er étage

Retrouvez-nous sur le Web,
www.nordpasdecals.fr

Dossier de candidature

BOURSE
RÉGIONALE
DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE

N° : _____
Nom : _____
Prénom : _____

REGION NORD - PAS DE CALAIS

Crédit Photos : P. Dnuich - Studio WL

Vous avez créé votre entreprise dans le département du Nord entre le 1er janvier et le 31 décembre 2003

Participez au
20^e concours



de la
**jeune
entreprise**

organisé par le Département du Nord

Dossier à retourner
avant le
15 Octobre 2004

Dossier
téléchargeable
sur www.cg59.fr

Chaque année depuis 1984, le Département du Nord organise un concours à la CRÉATION D'ENTREPRISE.

L'édition 2004 est ouverte à toutes les entreprises créées entre le 1er janvier et le 31 Décembre 2003. Ce concours est doté de 13 prix
- un premier prix de 15 000 euros
- 6 prix de 7 500 euros
- 6 mentions spéciales de 2 500 euros attribués aux lauréats nordistes selon les catégories suivantes :

- Activités innovantes ;
- Activités traditionnelles performantes;
- Activités liées à l'environnement ou entreprises ayant une démarche de protection de l'environnement;
- Activités de services de proximité;
- Créateurs de moins de 30 ans;
- Entreprises créées par un(e) demandeur d'emploi;

Les candidatures sont à faire parvenir avant le 15 Octobre 2004.

Pour toute information complémentaire, la Direction de la Planification et de l'Action Economique
43, rue Gustave Delory - 59047 LILLE Cedex
reste à votre disposition
au 03.20.63.57.42

**ils s'installent...
ils déménagent...**

DEL^o IMMO
ACHATS - VENTES - LOCATIONS
Tél. 03 27 75 49 70
ESTIMATION GRATUITE

NORAMA
ACHATS - VENTES - LOCATIONS
Tél. 03 27 75 49 70
ESTIMATION GRATUITE



57, rue de la République
03.27.75.49.70



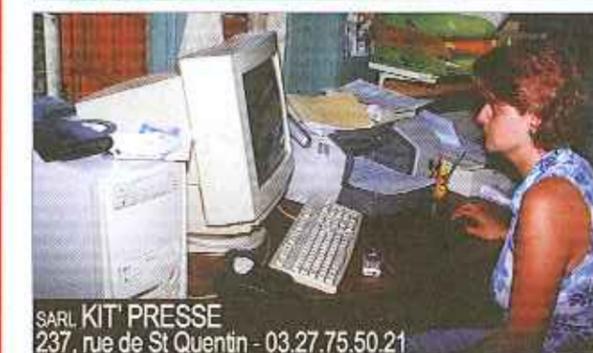
221, rue de la République



8, Place du Gal. de Gaulle
03.27.85.02.43



45, rue Léon Gambetta



SARL KIT PRESSE
237, rue de St Quentin - 03.27.75.50.21



10, rue Léonce Bajart - 03.27.75.81.44

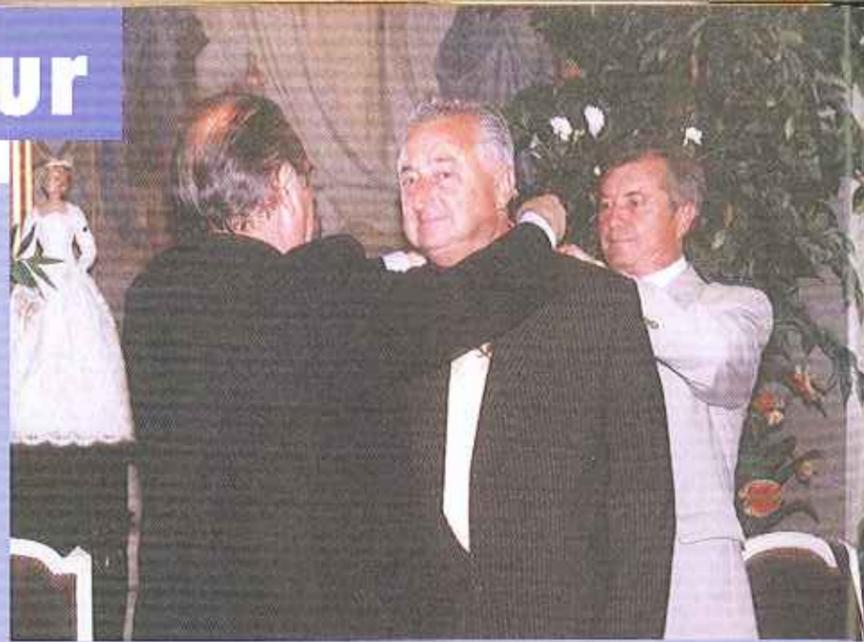
A l'honneur

Des médaillés



Pascal Colpaert

Le 2 juin dernier, Monsieur COLPAERT a reçu la médaille de la Ville. Il était intervenu pour sauver un homme qui menaçait de se mutiler sur la place de la Commune. Toutes nos félicitations à ce monsieur qui a déclaré : "je n'ai fait que mon devoir".



Pierre BAZIN

Une cérémonie a été organisée en juin dernier pour la remise de la cravate de commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques à Monsieur Pierre BAZIN. De nombreuses personnalités dont Gabriel AUBERT, Sous-Préfet de Cambrai, Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Mme Illide, secrétaire de l'AMOPA du Cambrésis, Mr Alain NATALI, Directeur Adjoint des IUFM de la Région et Président Départemental de l'AMOPA ainsi que des représentants de WEDEL étaient présents et ont, tour à tour, félicité le récipiendaire.



Alexandre PREVOST et Bruno ODIN

Alexandre PREVOST et Bruno ODIN, deux jeunes sapeurs pompiers volontaires de la caserne de Caudry ont reçu récemment la Médaille de Bronze pour acte de courage et de dévouement suite à l'extinction d'un violent incendie survenu le 10 Mars dernier à Walincourt. Nous adressons nos plus sincères félicitations à ces jeunes soldats du feu.



Amandine MAIRESSE

La Benjamine du Club de tir sportif caudrésien, Amandine MAIRESSE, a de nouveau, remporté un titre : Championne régionale en carabine. Avec cette médaille, elle s'était qualifiée pour le championnat de France à Valmorange début juillet, où elle ne fit malheureusement pas les résultats escomptés. Félicitations à cette jeune fille qui n'a cessé de progresser cette année et qui a honoré les couleurs de la ville.

Vie Locale



ARRÊTÉ DU MAIRE

ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LES PARCS ET VOIES PIÉTONNES DE LA VILLE

Nous, Maire de la Ville de CAUDRY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2212-1 et L2212-2, en tant qu'il réglementent la sûreté et commodité du passage dans les voies publiques et le soin de réprimer les bruits et rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants,

Attendu qu'il convient d'assurer le bon ordre, la sécurité des personnes et la tranquillité publique, dans les parcs publics et chemins piétonniers de la Ville,

Arrêtons :

Article 1 : Les parcs publics et voies piétonnes, ci-après dénommés, sont ouverts de 9 heures à 22 heures :

- 1. Jardin du Monument aux morts
- 2. Jardin au fontanum
- 3. Jardin public au Petit Caudry
- 4. Jardin public au Bassin des eaux
- 5. Jardin public Rue de Fournies
- 6. Terrain de football Rue Boisau
- 7. Jardin public au Boulevard du 8 mai 1945
- 8. Terrain de football au Boulevard du 8 mai 1945
- 9. Jardin Rue Stephenson
- 10. Coils des mamans au quartier négrier
- 11. Terrain de football Rue Blanqui
- 12. Jardin public Dois Thierry
- 13. Chemin piétonnier donnant Rue de Cambrai, Rue Barbusses et Boulevard Durant
- 14. Chemin piétonnier donnant sur l'Avenue Jean Moulin et longeant la Base de Loisirs

Un plan de situation des différents lieux est affiché en mairie.

Pendant les périodes d'ouverture, l'accès aux parcs et voies piétonnes est libre. Les promeneurs sont respectueux du domaine public.

Article 2 : Les horaires d'ouverture seront affichés à l'entrée des parcs et voies piétonnes.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des services, Monsieur le Lieutenant Commandant la Brigade de Gendarmerie de Caudry, l'agent de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai en application des dispositions de la loi n°82-213 modifiée et complétée.



VILLE DE CAUDRY - Place du Général de Gaulle - BP 199 - 59444 CAUDRY CEDEX
Tél : 03.27.75.70.00 - Fax : 03.27.75.70.01 - E-mail : services@ville-caudry.fr

Communiqué du Ministère des Finances DONS AUX ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

Depuis le 1er juin et jusqu'au 31 mai 2005, chaque parent ou grand-parent peut donner jusqu'à 20 000€ à chacun de ses enfants ou petits-enfants majeurs sans avoir de droits à payer.

Pour bénéficier de cette mesure transitoire, il suffit de remplir deux conditions :

-Le don doit consister en un versement de sommes d'argent (chèque, virement ou espèces).

Ce versement peut se faire en une ou plusieurs fois.

-L'enfant ou le petit-enfant bénéficiaire du don doit être majeur.

La demande est simple :

-Le bénéficiaire du don doit déclarer la somme reçue sur un imprimé n° 2 730 disponible sur le site www.impots.gouv.fr

-Ou auprès de sa Recette des Impôts. L'imprimé 2 730 doit ensuite être déposé en double exemplaire à la Recette des Impôts du domicile du bénéficiaire dans le mois qui suit le don.

Pour plus de précisions :

-Votre Centre ou Recette des Impôts

-Impôts service au 0820 32 42 52 (0,12€ la minute)

Monsieur Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord, vous informe que la ville de CAUDRY a fait l'objet de contrôles par la Chambre Régionale des Comptes du Nord-Pas-De-Calais en application de l'article L. 211-8 du code des juridictions financières.

Un premier contrôle couvrant la période 1983-1987 (soit sur une durée de 5 ans, ce qui est la norme pour les collectivités locales de la taille de notre commune) avait déjà été effectué.

Le second contrôle opéré par la Chambre a examiné la gestion de la commune pour les exercices de 1988 à 2000. Vous trouverez, ci-joint, copie de la lettre du 31 Mars 2004 que la Présidente Mme MALEGAT-MELY a adressée à M. BRICOUT. Ce document vous permettra de constater que la Chambre Régionale des Comptes a décidé, dans sa séance du 4 Mars 2004, de clore la procédure d'examen de cette gestion.

Après renseignements pris auprès du Greffe de la Chambre, il a été indiqué à Monsieur Le Maire, que, par cette décision de clôture, la Chambre Régionale n'avait aucune observation particulière à formuler sur la gestion financière de Caudry durant cette période.

La présidente
S. L. P. C.
M. 2004/33/LPC

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES
DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Arras, le 31 Mars 2004

Monsieur le maire,

En application de l'article L. 211-8 du code des juridictions financières, la chambre régionale des comptes du Nord - Pas-de-Calais a examiné la gestion de la commune de CAUDRY pour les exercices 1988 à 2000 que vous administrez.

Conformément aux dispositions de l'article R. 241-19 du code des juridictions financières je vous informe que, la chambre a décidé, lors de sa séance du 4 mars 2004, de clore la procédure d'examen de cette gestion.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Dominique Malegnt-Mély

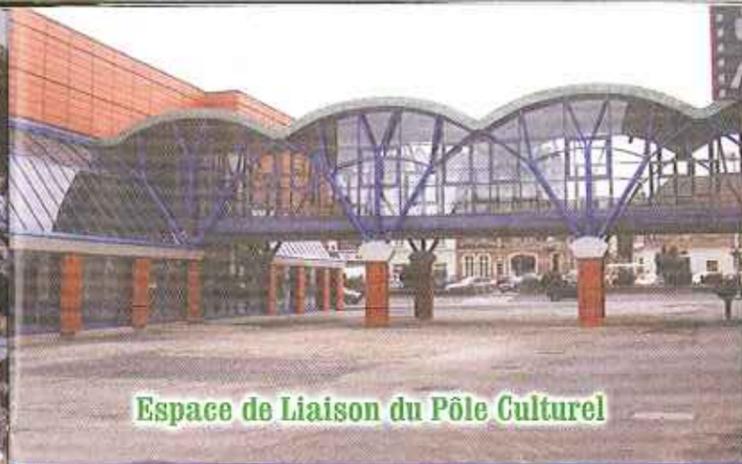
Monsieur le Maire
de CAUDRY
24, rue de la république
59540 - CAUDRY

14 rue du marché BP 62013 Arras Cedex - Téléphone : 03.21.50.75.00 - Télécopie : 03.21.34.34.79

Travaux



Espace de Liaison du Pôle Culturel



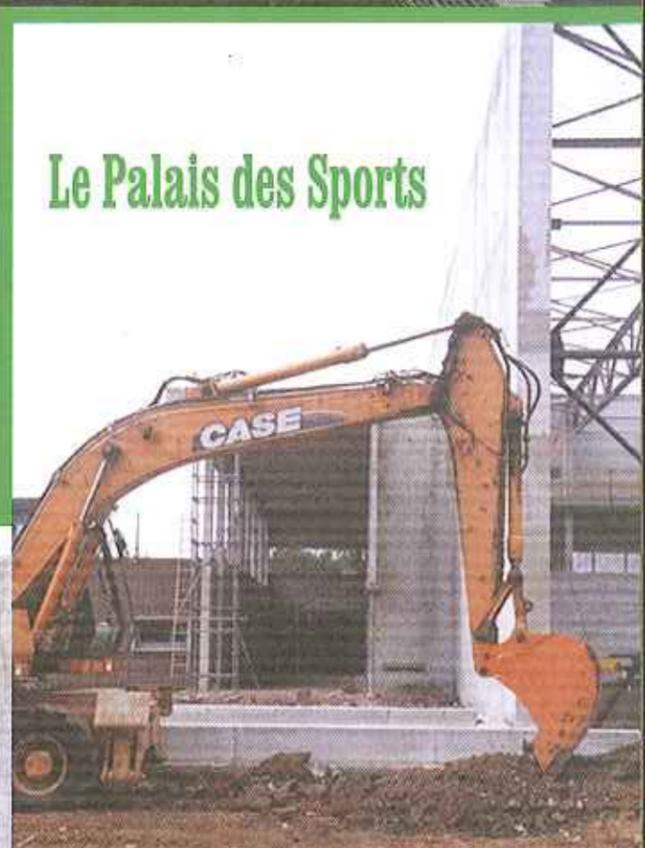
Parking n°3
Friche LEMAIRE



Zone Industrielle
Bâtiment Relais C.C.I.

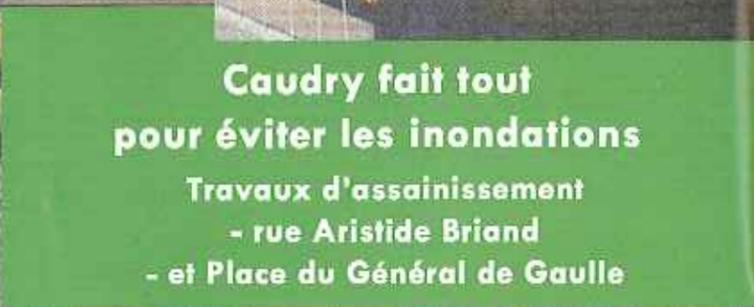


Le Palais des Sports



**Caudry fait tout
pour éviter les inondations**

Travaux d'assainissement
- rue Aristide Briand
- et Place du Général de Gaulle



Solidarité



GRANDE BRADERIE

**SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 OCTOBRE 2004
DE 9H À 17H**

Vêtements et Chaussures neufs, livres, bibelots, vaisselle, jouets, disques, meubles et divers.

Croix Rouge Française - 16, rue de Belfort - 59540 CAUDRY

LE VESTIAIRE

Gros arrivage de vêtements et Chaussures neufs et occasions pour homme, femme et enfant, linge de maison, sacs, etc... à très bas prix.

ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h les :

**Samedi 6 Novembre 2004,
Samedi 11 Décembre 2004,
et Samedi 8 Janvier 2005.**

**Ouvert à tous.
Venez nombreux**



**Les Scouts de France
l'autre école de la vie !**



Les scouts de France proposent à votre enfant, garçon ou fille, de découvrir la vie au sein d'un groupe.

Être Scout de France,
c'est chaque jour, inventer l'aventure,
choisir et réaliser des projets qui tiennent la route.
être scout, c'est imaginer la vie plus grande,
faire bouger la solidarité et vouloir donner un sens à sa vie.
être scout, c'est avoir de nouveaux amis,
être scout, ça ne se raconte pas,
ça se vit !

**Louveteaux
Louvettes**

de 8 à 12 ans.

Vivre des activités qui font une large place à l'imagination et au jeu.

**Scouts
Scoutes**

de 11 à 15 ans.

Faire des projets, vivre l'aventure et la découverte. Apprendre la solidarité. Dans l'équipe, tenir un rôle.

**Pionniers
Pionnières**

de 14 à 18 ans.

Répondre aux attentes des adolescents. Réaliser des projets d'envergure dans lesquels chacun tient un rôle et acquiert des compétences.

Pour tout renseignement, contactez Catherine et Jean-Denis ODIÈVRE, ☎ : 06.32.55.96.82.

**SECOURS
CATHOLIQUE**
Caritas France



**Remise de Chèque
du Syndicat Scarpe-Escout**

Chaque année, le Syndicat des Commerçants non Sédentaires Scarpe-Escout, sous le patronage de la Ville de Caudry, prend en charge, l'organisation de la braderie qui a lieu le dimanche qui suit le 14 juillet.

Une part des droits de place perçus est réservée pour les œuvres sociales de la commune.

Dernièrement, c'est en présence de Mme Agnès DERIEUX, Adjointe au Commerce-Artisanat et à l'Action Economique, de Mr Bernard VERMEIL, Adjoint aux Fêtes et Cérémonies et de Mr Jean-Jacques COUPEZ, Placier, qu'une délégation composée de Mme Charline BRASSENS, Secrétaire Générale du Syndicat Scarpe-Escout, Secrétaire Générale de la Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France, Mme REMY, Trésorière du Syndicat Scarpe-Escout, Mr Jean-Noël LEVEQUE, Représentant du Syndicat Scarpe-Escout pour le Marché de Caudry, s'est rendue à Caudry pour remettre à Mr Guy BRICOUT, Maire, Conseiller Général du Nord, un chèque au profit du C.C.A.S de Caudry. Les élus remercient chaleureusement le Syndicat pour sa Générosité.

Agnès DERIEUX.



**JOURNÉE NATIONALE
DU SECOURS CATHOLIQUE
DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2004**

La misère ne recule pas, le nombre d'exclus ne diminue pas, comme en témoigne l'importance des personnes accueillies lors des permanences d'accueil du Secours Catholique ou visitées à domicile, très souvent sur demande des services sociaux.

Comme l'an dernier, la Journée nationale du Secours Catholique sera placée sous le signe de la collecte et doit permettre de sensibiliser les donateurs afin de soutenir leurs actions.

Une journée à la mer

Voyage à Berck le 9 juin 2004

Une belle journée à la mer a été offerte à près de 170 personnes, enfants et parents, à l'initiative de la Ville de Caudry, en partenariat avec le C.C.A.S., la Croix Rouge, le Secours Catholique, la S.A.D.E., la F.N.A.T.H., le Club Fifty One Ladies, le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs, les Restos du Coeur, le Centre Social Avenir Jeunes, Conseils et Finances Familiales et Ré-Actifs.

Très tôt le 9 juin dernier, les familles étaient au rendez-vous sur le parking d'un grand magasin du Centre Ville, pour rejoindre les 4 bus qui les y attendaient.

Destination : Berck sur Mer.

A la première halte sur l'autoroute, les organisateurs ont distribué petits pains et jus de fruits.

Le ciel, relativement couvert en début de journée, s'est progressivement dégagé, et c'est sous le soleil que les participants sont arrivés à destination. Au programme : baignades, parties de ballon, châteaux de sable et pique-nique en famille sur la plage.

Les heures ont malheureusement passé trop vite. Après avoir pris un goûter offert par les organisateurs, les enfants ont rejoint les bus, les joues rosies par le soleil, un peu fatigués sans doute mais très heureux de cette journée.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour un nouveau voyage, l'année prochaine.

En attendant la Ville de Caudry et les associations partenaires préparent activement le spectacle de Noël qui leur est destiné, prévu le 27 décembre prochain.

Madame AVIO, Conseillère Municipale Déléguée et les membres de la Commission déléguée aux Associations Caritatives.



Un relais local du commerce équitable

Monsieur Joël LAMAND, relais local du commerce équitable, exotique sans frontière a organisé une exposition vente à son domicile le 16 mai dernier, pour l'association artisans du monde. Celle-ci vend des produits issus des quatre coins de la planète.

Une dizaine de personnes - c'est bien peu - est allée à la découverte de ces produits exotiques alimentaires (ex : pain d'épice sans sucre, tisane d'hibiscus, café Ethiopie, céréales quinoa, etc...)

Vous avez dit commerce équitable ?

Les produits venant des pays du sud (ex : Kenya, Guatemala, Laos, Népal) sont commercialisés. Pour un article fabriqué là-bas, l'éco-citoyenneté au Nord paie un prix qui correspond à une rémunération décente pour le producteur. Il s'agit "d'activité solidaire" à long terme ; l'association peut permettre à toute une communauté de s'autofinancer et de se développer, grâce aux créations d'emplois, puis d'écoles, de dispensaires, de commerces diversifiés, etc... C'est un geste de citoyenneté !

Des chiffres :

Artisans du Monde compte, en France, 2500 bénévoles et 17 salariés au sein de la société solidar-monde. Comme d'autres structures signataires de la plate-forme du commerce équitable, Solidar-Monde est la centrale d'achat française des produits. Les magasins artisans du monde ont été créés en France en 1974. En 1998, l'activité solidaire diffusait des produits en provenance de 550 groupements de producteurs répartis dans 44 pays, soit 800 000 familles (5 millions de personnes) dans les pays en voie de développement.

Le relais caudrésien :

Joël LAMAND est relais à Caudry. Sa technique : la vente directe. Il recevait jusqu'à présent sa clientèle à son domicile. Depuis septembre, vous le retrouvez sur les marchés hebdomadaires du mardi et vendredi matin. Un magasin s'est ouvert récemment dans la Galerie Marchande où il vous accueille du mardi au samedi. Il envisage de fournir des produits aux collectivités (ex : associations locales, Mairie), puis, pourquoi pas, d'étendre le réseau dans le Cambrésis, l'Avesnois et le Valenciennois.

Pour tout renseignement : Joël LAMAND
3 Place Eugène Fjévet
59540 CAUDRY
Tél. : 03.27.76.30.33
ou 06.30.38.95.96



S
o
l
i
d
a
r
i
t
é

Pêle-Mêle

Conseils de sécurité à respecter pour toute situation à proximité des lignes électriques.

"Sous les lignes, prudence restons à distance..."

C'est le titre de la campagne de sensibilisation et de prévention organisée par EDF et EDF Transport pour attirer l'attention du public sur les risques liés aux lignes électriques. Cette campagne s'adresse à tous, avec des messages spécifiques pour certaines situations à risque : pêcheurs, agriculteurs, professionnels du bâtiment et des travaux publics, et tous les amateurs de sports

terrestres ou nautiques. Le danger existe si vous touchez une ligne électrique directement ou par l'intermédiaire d'un instrument, mais aussi si vous vous en approchez de trop près ou pointez un objet dans sa direction : vous pouvez provoquer un arc électrique et vous risquez l'électrocution. Pour éviter tout risque d'accident, quelle que soit votre activité, soyez prudents : ne touchez jamais une branche ou un objet accroché à une ligne.

Pour travailler ou se détendre en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de respecter quelques précautions élémentaires :

- Agriculteurs** : -Ne réhaussez pas votre terrain sous une ligne électrique, -Si vous devez élaguer ou apporter une modification sous une ligne électrique, contactez votre interlocuteur EDF ou RTE habituel, -N'installez pas et ne déplacez pas sans précaution le matériel d'arrosage sous les lignes électriques.
- Professionnels du BTP** : -Établissez la Demande de Renseignements (DR) et la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), -Si possible, ne manœuvrez pas seuls sous les lignes.
- Amateurs de Sports et de Loisirs en plein air** : -Consultez les cartes pour connaître les zones à risque, -Demandez conseil à votre club, -Vérifiez les vents.
- Pêcheurs** : -Évitez de pêcher près des lignes électriques, -Demandez conseil à votre fédération de pêche sur les zones à risque, -Tenez votre canne en position horizontale, si vous passez sous une ligne électrique.



Un numéro unique pour appeler votre CAF le : **0 820 25 59 20**



La CAF de Cambrai a mis en place un nouveau dispositif téléphonique qui se traduit par un N° unique. Ce nouveau service d'accueil téléphonique vous apportera une réponse de qualité assurée par des techniciens conseil, et des services supplémentaires accessibles en permanence 24/24 et 7 jours/7.

Votre CAF vous répond au 0 820 25 59 20 *
(*0,118/min)

Vous pouvez joindre un technicien conseil...
Du lundi au jeudi de 8H30 à 18H30 et le vendredi de 8H30 à 15H30
Vous pouvez 24 heures/24 et 7 jours/7...

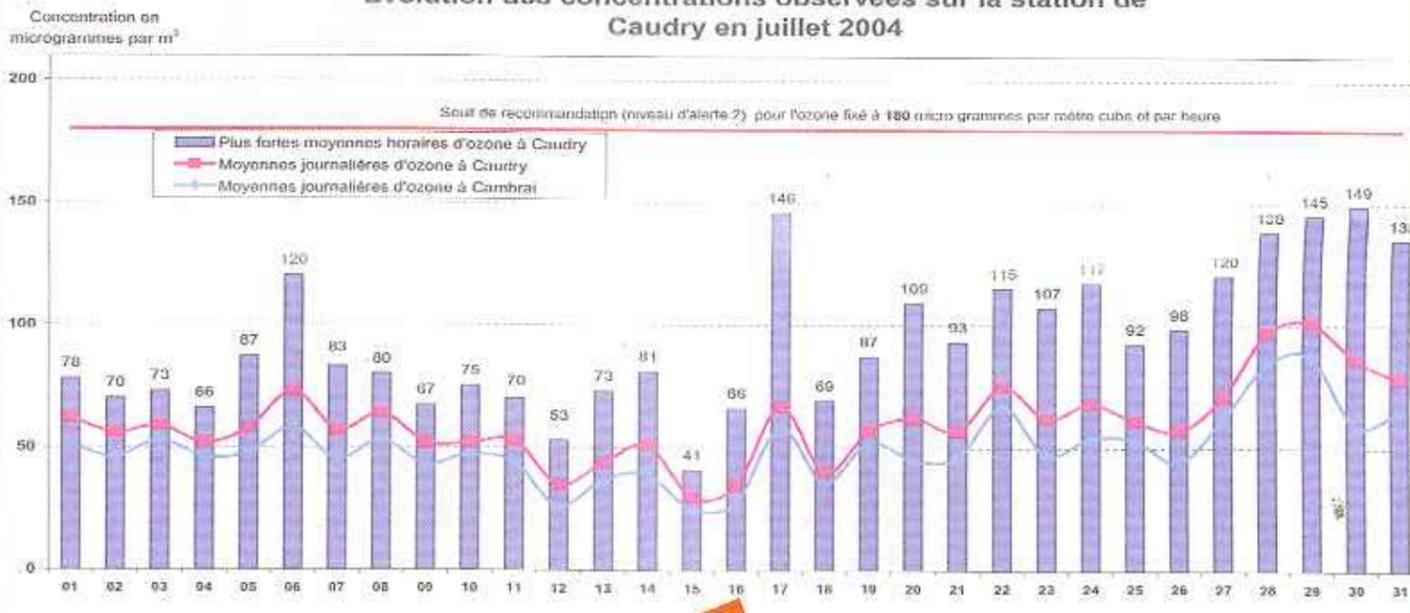
-Connaitre l'ensemble des lieux d'accueil de la CAF
-Accéder à votre dossier : date et détails de vos derniers paiements; suivi de l'arrivée de votre courrier et demande d'affestation de paiement...



Bilan qualité de l'air de Caudry en Juillet 2004

Les conditions météorologiques ont été très variables. Les journées pluvieuses ont été favorables à une bonne qualité de l'air, tandis que certaines journées de beau temps (notamment en fin de mois) ont vu la qualité de l'air se dégrader en raison de la formation d'ozone sous l'action de l'ensoleillement.

Evolution des concentrations observées sur la station de Caudry en juillet 2004



Vie Associative



... Les Assemblées Générales... Les Assem

Le mois de Juin est aussi l'occasion des bilans pour les associations et l'occasion d'un marathon pour les élus qui tiennent à assister aux assemblées générales.



La Gymnastique Sainte Maxellonde



Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui



La Maison Enchantée



Le Centre Social "Avenir Jeunes"



La GRS



Les Amis du Musée



AL Caudry Volley-Ball



Comité de Jumelage

La Maison des Associations



La Maison des Associations (ex OMSAP) vous accueille du lundi au samedi dans ses locaux du 64 Bd Jean Jaurès. La Maison des Associations propose différents services au milieu associatif caudrésien, tels que photocopies, affiches, réalisation de documents variés, accès internet, etc... (modalités sur place ou au 03.27.76.16.09). Ouverte à tous, la Maison des Associations propose également un accès internet au grand public (gratuit pour les demandeurs d'emploi) permettant de découvrir les nouvelles technologies de l'information, de jouer en réseau, d'effectuer des recherches sur n'importe quel sujet, etc... Corinne BELL (secrétaire administrative), Angélique TROTTEIN (animatrice associations), Ludovic MARIN (animateur multimédia) et Charles CAILLAUX (animateur prévention jeunesse) sont à votre service dans nos locaux.

Maison des Associations
64, Bd Jean Jaurès - BP 62
59540 CAUDRY

Tél. : 03.27.76.16.09 - Fax : 03.27.76.62.90
Email : omsap@wanadoo.fr
Site internet : www.maison-associations.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
(fermeture à 18h le mardi)
le samedi : de 10h à 12h

La Maison des Associations, c'est aussi la création et la gestion des sites internet municipaux.

Site de Caudry :
www.mairie-caudry.fr
Site du Millénium :
www.le-millennium.fr

Site du Musée de la dentelle :
www.museedentelle-caudry.fr
Site de l'Office de Tourisme :
www.ot-caudry.fr

Site de la Base de Loisirs :
http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot
Site des Scènes Mitoyennes (nouveau) :
www.scenes-mitoyennes.fr



DIABE'TONIC 2004

L'Association Française des Diabétiques lance sa 6^{ème} Campagne d'appel à don de soutien pour la Recherche Scientifique en diabétologie

Paris - le 1er Juillet 2004. L'obésité devient un fléau mondial et touche en Europe une population de plus en plus jeune. Les facteurs sont à la fois génétiques, endocrinologiques, comportementaux et les conséquences peuvent être mortelles. L'obésité est un facteur aggravant de l'apparition du diabète. Aujourd'hui, 3 millions de personnes en France sont concernées par le diabète ; elles seront deux fois plus nombreuses d'ici 15 ans. Parce que l'on ne sait pas encore guérir le diabète, l'A.F.D. s'adresse chaque année à un public sensibilisé pour recueillir des dons et aider les chercheurs. Elle est ainsi devenue le principal financeur privé en diabétologie en France. Association au service des patients diabétiques reconnue d'utilité publique depuis 1976, l'A.F.D. est habilitée à recueillir des fonds. Depuis 1998, elle a collecté 1 682 265 Euros qui ont été réservés aux chercheurs dont les projets ont été retenus par le Comité Recherche de l'A.F.D. Aujourd'hui, l'A.F.D. soutient deux axes de Recherche qui font l'objet de grandes découvertes : le remplacement de la fonction bêta insulaire - partie du pancréas qui fabrique l'insuline - et la génétique du diabète ou de ses complications.

Au niveau local, l'A.F.D. lutte avec les 132 associations fédérées pour le développement de la Recherche contre le diabète en organisant des manifestations appelées les DIABE'TONIC. Ces manifestations conviviales et sportives sont organisées par les associations fédérées durant toute l'année avec un moment phare fin juin. Ces événements mettent en avant un message d'espoir et de solidarité et sont variés : marche gourmande, tournoi de ping-pong, randonnée pédestre...

La campagne d'appel à don 2004, a fait appel au sport et particulièrement au rugby qui défend des valeurs essentielles pour les diabétiques : courage individuel, goût de l'effort, coopération entre partenaires, respect d'autrui et solidarité. Le parallèle entre le rugby et les valeurs véhiculées par la campagne est explicite : un esprit collectif de soutien et de défi permettra de gagner la partie contre le diabète, comme les joueurs de rugby leur match.

**"soutenir pour défier...
...donner pour vaincre le diabète"**

Pour tout renseignement :

ASSOCIATION DES DIABETIQUES DU CAMBRESIS

Résidence Le Vincennes - Madame Normand
29 Boulevard Faidherbe - 59400 CAMBRAI
Tél. : 03.27.81.38.51

www.afd.asso.fr

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIABÉTIQUES

58 rue Alexandre Dumas
75544 PARIS Cedex 11

Soutenir pour défier...



...donner pour vaincre le diabète.

01 40 09 24 25

L'Association Française des Diabétiques soutient la Recherche.

Soutenez l'AFD.

Dès Septembre, dans le Cambrésis... Lancement de la campagne de dépistage organisé du cancer de l'intestin

Après la zone test d'Armentières, le Douaisis et le Dunkerquois, c'est dans le Cambrésis que l'Association pour le Dépistage des Cancers dans le Nord (ADCN) avec le soutien du Conseil Général, de l'Assurance Maladie et de la Ligue contre le Cancer, lancera la campagne de dépistage généralisé du cancer de l'intestin.

Dès septembre, toutes les personnes âgées de 50 à 74 ans habitant le Cambrésis soit, 35 000 bénéficiaires, recevront une invitation personnelle à venir retirer un test de dépistage chez leur médecin traitant ou chez leur pharmacien. Ils pourront également l'obtenir dans un Centre de Prévention Santé, les Centres d'Examen Santé ou encore dans le cadre de la médecine du travail.

Concrètement, le cancer de l'intestin est une excroissance de chair, appelée polype, située dans l'intestin qui a dégénéré quelques années plus tard en tumeur cancéreuse. L'intérêt de dépister ce cancer est qu'il est guérissable s'il est diagnostiqué tôt. Il peut même être évité si la présence de polypes est détectée avant qu'ils ne dégèrent en cancer. De plus, ce cancer est le plus fréquent en France et la 2^{ème} cause de décès par cancer.

Le test de dépistage, appelé "Hemoccult II" est simple : il permet de détecter la présence de sang, invisible à l'oeil nu, dans les selles prélevées. Il est indolore, sans danger, proposé gratuitement et réalisable chez soi en toute tranquillité. Il sera proposé tous les 2 ans à la population cible.

L'ADCN espère un taux de participation de 50 % dans le département ce qui entraînerait une baisse significative de la mortalité due à ce cancer : la "chasse aux polypes" est ouverte !

Pour tout renseignement :

Association pour le Dépistage des Cancers dans le Nord
123 rue Condé 59000 LILLE
Tél. : 03.20.06.38.12.



INSTANCE DE COORDINATION
EST-CAMBRÉSIS
GÉRONTO ASSISTANCE

La conférence "Vivre avec un malade Alzheimer", qui s'est déroulée le 14 Juin dernier dans notre commune, a réuni 44 personnes. Une enquête de satisfaction a démontré que la réunion avait répondu à leurs attentes.

Les prochaines permanences se dérouleront au Centre Socio-Culturel les lundis 4 et 18 Octobre, 8 et 22 Novembre, et 6 et 20 Décembre 2004 de 8h30 à 12H.

20

21 Boulevard Paturle - 59360 LE CATEAU

Tél. : 03.27.84.66.12



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Cambrai vous informe...

Vous envisagez un séjour en Europe ? Pensez à vous procurer la Carte Européenne d'Assurances Maladie

◆ A quoi sert cette carte ?

Elle permet d'accéder aux soins médicaux qui se révéleraient nécessaires durant votre séjour.
Elle remplace l'ancien formulaire E111 et d'autres formulaires pour déplacement temporaire (E110, E119, E128).
Elle garantit que vous êtes bien assuré en France.
Ce n'est pas une carte VITALE, ni un moyen de paiement.

◆ Où et combien de temps est-elle valable ?

La Carte Européenne d'Assurance Maladie est valable en Europe pour une Durée d'un an.

PAYS OÙ LA CARTE EST NÉCESSAIRE

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suisse, Slovaquie, Slovénie et Suède.

◆ Quand et comment se la procurer ?

Prévoyez d'en faire la demande auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie 15 jours avant votre départ.

Attention : chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite.

◆ Comment sont pris en charge les soins dispensés à l'étranger ?

Les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre. Pensez donc à préciser votre destination lorsque vous demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - NORD DE FRANCE -

EFS

Lors du don du sang du 20 Juillet dernier l'établissement Français du Sang a pu accueillir au sein de notre commune, 173 donateurs et 189 durant la collecte du 10 août.

Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui leurs ont été adressées pendant cette période.



Le tabac est à l'origine de 66 000 décès prématurés chaque année en France dont la moitié par cancer. La lutte contre le tabac constitue une priorité nationale dans le cadre du plan de lutte contre le cancer. Elle a comme objectif de réduire la prévalence du tabagisme de 30 % chez les jeunes et 20 % chez les adultes.

Une campagne de communication a été lancée par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé et le Ministère de la Santé.

Cette campagne vise à alerter le grand public sur le risque du tabagisme actif. Douze dépliants d'informations sur le tabac ont été édités :

- Aider les adolescents à ne pas fumer
- Grossesse et tabac
- Arrêter de fumer sans prendre du poids
- La composition de la fumée du tabac
- La dépendance du tabac
- Le tabac en quelques chiffres
- Le tabac et la loi
- Les risques du tabagisme et les bénéfices de l'arrêt
- Les solutions pour arrêter de fumer
- Les substituts nicotiques
- L'industrie du tabac
- Petite histoire du tabac

Ces documents répondent de façon concrète aux questions que peuvent se poser les fumeurs ou les non fumeurs, et donnent notamment des réponses sur les solutions pour arrêter de fumer, la composition de la fumée du tabac, les substituts nicotiques.

Vous pouvez consulter ces documents sur le site de l'INPES : www.inpes.sante.fr.



Pour arrêter, décrochez !

Tabac Info Service vous aide à arrêter de fumer.

Tabac Info Service
0 825 309 310

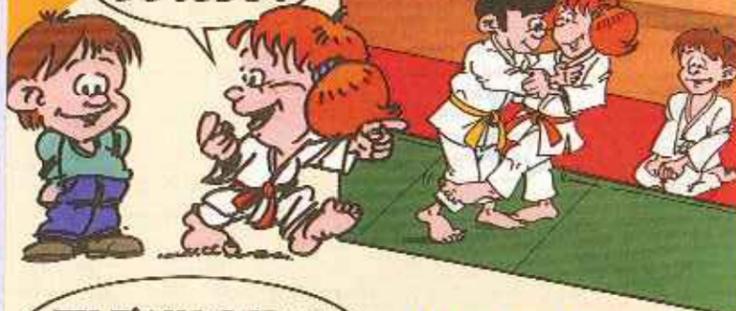
→ 8h-20h, du lundi au samedi
01147111

21



VIENS FAIRE DU JUDO AVEC NOUS!

TU AS ENVIE DE FAIRE DU JUDO ?



TU T'AMUSERAS. TU APPRENDRAS

Les valeurs morales du Judo



Politesse
Courage
Contrôle de soi
Sincérité
Modestie
Honneur
Respect
Amitié

Le club JUDO CAUDRY fête sa 1ère année d'existence!

Le club a vu le jour en Juillet 2003. Il compte à ce jour 26 licenciés. Pour leur 1ère saison, les judokas ont participé à de nombreux tournois locaux et compétitions officielles. On enregistre au niveau district une 2ème et 3ème places et une participation au niveau départemental.



Renseignements lors des entraînements ou au 03.27.85.31.50 après 18H30.

Comment s'inscrire au JUDO de CAUDRY?

A la F.F. Judo, tous les professeurs sont diplômés d'Etat

Rendez-vous Salle Condorcet, rue Osbert Laurent DOLEAN y est Professeur diplômé d'Etat, ceinture noire, 5ème DAN -

Entraînement les :

- Mercredi de 15H30 à 16H30 pour les 6-8ans,
- de 16H30 à 17H30 pour les plus de 8 ans,
- et le Samedi de 17H30 à 18H30 pour tous.

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 30 Juin dernier, je vous informe des modifications apportées au bureau :

- **Présidente : Mme Marie-Christine WAIGNIER**
- **Trésorière : Mme Jeannine TETU**
- **Secrétaire : M. Philippe MERLOT**

Adresse du Club : 32, rue Leavers - CAUDRY
Téléphone : 03.27.85.31.50
Email : jwaignier@wanadoo.fr

Le PALAIS DES SPORTS... Avancement du chantier

Après 8 mois de chantier, les lots "gros œuvre", "charpente" et "étanchéité" sont achevés et le chantier du futur Palais des Sports est déjà bien avancé. La population Caudrésienne peut découvrir les volumes de ce bâtiment qui comprendra 3 salles :

- Une salle de 600 places en tribunes dotée d'un parquet sur doubles lambourdes, 44mx25m et 9m de hauteur
 - Une salle de 32mx19m d'une hauteur de 7m
 - Une salle de 14mx12m d'une hauteur de 3,5m.
- 6 vestiaires, 3 bureaux dont 2 modulables, 1 hall d'accueil de 140m2 et un parking de 60 places.



François-Xavier BRIQUET

Financement : Coût 2 847 807, 93€ HT

Ville de CAUDRY	20,00 %
FEDER objectif 2	3,68%
Etat FNADT	30,62%
Département du Nord	18,73%
Région Nord/Pas-de-Calais	26,77%

AL Caudry Volley-Ball Les Seniors en Nationale

En terminant 1^{er} du championnat d'accession nationale de la Ligue des Flandres, les seniors masculins ont décroché leur place en Nationale 3 pour la saison 2004-2005.

Depuis le début du mois de juillet, la poule au sein de laquelle évoluera notre formation, est connue. Elle est composée de 12 équipes : Charenton, Vincennes, Bellaing, Rueil Malmaison, Amiens, La Celle Saint Cloud, Dunkerque, Tourcoing LM, Condé sur Escaut, Fontenay, Marq en Baroeul et Caudry (soit les 6 clubs des Flandres qui évoluent à ce niveau !)

La tâche s'avère difficile car, outre les deux réserves pro de Tourcoing (les Dumortier et Piazzetta évolueront en N3) et de Dunkerque, plusieurs clubs ont déjà affiché leurs ambitions de montée à l'échelon supérieur tels Vincennes ou encore Charenton (avec son Brésilien volant).

Info : le club a décidé d'inscrire l'équipe en Coupe de France.

*Les recrues

Pour faire face au départ de Vadim Pivovarov et de Darek Grobelny, le club a recruté deux nouveaux joueurs : Richard Ngosso Silo et Thomas Bernard.

Richard NGOSSO SILO

Né le 31 octobre 1976
Nationalité Camerounaise
Taille : 1m88 - Détente : 110 cm
Poste : Pointu
Dernier club : Villers Cotterêts

Palmarès :

2003-2004 : Villers Cotterêts N2
2002-2003 : Villers Cotterêts N3
2001-2002 : PAD VOLLEY-BALL CLUB Vice-champion du Cameroun Finaliste de la Coupe Nationale.



2000-2001 : PORT VOLLEY DE DOUALA Demi-finaliste du championnat d'Afrique des Clubs Champion du Cameroun - Vainqueur de la coupe du Cameroun

1999-2000 : PORT VOLLEY-BALL Participation au championnat d'Afrique des Clubs Vice-champion du Cameroun - Finaliste de la coupe du Cameroun

1998-1999 : DUC VOLLEY DE DOUALA Demi-finaliste de la coupe du Cameroun

1997-1998 : BOUBA VOLLEY-BALL Demi-finaliste de la Coupe du Cameroun - Champion Provincial

1996-1997 : BOUBA VOLLEY-BALL

Thomas BERNARD

Né le 24 avril 1986
Nationalité Française
Taille : 2m - Détente : 80 cm
Poste : Central
Dernier club : Lyon Francheville

Palmarès :

2003-2004 : Pôle France- CNVB
2002-2003 : Pôle espoir de Lyon
2001-2002 : Pôle Espoir de Lyon
2001-2002 : Lyon Francheville

Repéré par Fabrice VIAL, il intègre le pôle espoir de Lyon à la rentrée 2001. Etant obligé de jouer en club il signe alors au VBC Lyon Francheville. Lors des vacances de février 2002, il part en stage national de préparation pour le MIES sous la tutelle de Stéphane FAURE. Malheureusement en raison d'une blessure, il ne peut pas faire la compétition. Après 2 années au pôle espoir, il rejoint en 2003 le Centre National de Volley-Ball à Montpellier où il évoluait en N2.



*Les rencontres

Toutes les rencontres à domicile se dérouleront à la salle des Tullistes en attendant de pouvoir disposer du Palais des Sports qui sera achevé en mars 2005.

- *Dimanche 3 octobre à 15h Caudry - Charenton
- *Dimanche 24 octobre à 15h Caudry - Condé
- *Dimanche 7 novembre à 15h Caudry - Dunkerque
- *Dimanche 28 novembre à 15h Caudry - Amiens
- *Dimanche 19 décembre à 15h Caudry - Bellaing
- *Dimanche 9 janvier à 15h Caudry - Vincennes
- *Dimanche 16 janvier à 15h Caudry - Fontenay
- *Samedi 29 janvier à 20h30 Caudry - Marq
- *Dimanche 6 mars à 15h Caudry - Tourcoing
- *Dimanche 3 avril à 15h Caudry - La Celle
- *Dimanche 17 avril à 15h Caudry - Rueil

*Les entraînements

- **Seniors "A" :**
Mardi 19h30 à 22h Salle Sautière
Jeudi 19h45 à 22h Salle des Tullistes
Samedi 12h35 à 14h Salle des Tullistes
- **Seniors, Espoirs et Juniors Féminines :** (nées avant 1988)
Jeudi 18h à 19h45 Salle des Tullistes
- **Seniors "B", Espoirs Masculins :**
Mardi 20h à 22h Salle Paul Bert
Vendredi 19h30 à 21h45 Salle des Tullistes
- **Minimes Féminines, Cadettes :** (nées entre 88 et 91)
Mercredi 17h à 18h45 Salle des Tullistes
- **Cadets, Minimes Masculins :** (nées entre 88 et 91)
Mercredi 14h à 16h30 Salle Sautière
Vendredi 19h30 à 21h45 Salle des Tullistes
- **Benjamines, Poussines :** (nées après 1992)
Mercredi 17h à 18h45 Salle des Tullistes
- **Benjamins, Poussins :** (nées après 1992)
Mercredi 17h à 18h45 Salle des Tullistes
Jeudi 17h50 à 19h15 Salle des Tullistes
- **Ecole de Volley :** (nés en 1994 et après)
Mercredi 13h50 à 15h15 Salle Sautière

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le club au 06.11.34.11.51 ou au 06.76.16.37.94.



La saison 2004 au stade nautique

Comme chaque année depuis 1951, le stade nautique municipal a accueilli les habitants de Caudry et du Caudrésis.

Cette saison a été marquée par des conditions météorologiques très favorables !

Par ailleurs, le 15 juillet, un prélèvement effectué par les services de la DDASS, montrait la présence de staphylocoques au niveau des 2 bassins. Immédiatement, l'eau a subi un traitement chloré ainsi qu'un écrémage important. Une analyse faite dès la désinfection menée à son terme, a révélé que l'eau était redevenue pure.

A peine 5 jours après la diffusion des résultats, les bassins étaient ouverts à nouveau.

Même si les différents intervenants au niveau de nos équipements nautiques réagissent promptement pour résoudre ces désagréments, la prévention est un premier rempart contre ces microbes et la douche une obligation.

Le staphylocoque, rappelons le, est d'origine humaine (Dialogue n°33 janvier février mars 2004)

Malgré cela, certains utilisateurs sont encore réticents à prendre une douche avant d'aller au bassin. Aussi, des instructions ont été données aux personnels pour que l'accès aux bassins soit interdit aux individus n'y étant pas passés.

Côté statistiques, au 25 août, près de 14 000 entrées avaient été recensées.

Nous sommes bien loin des 30 000 entrées de l'année 2003, mais nous n'avons pas connu l'épisode caniculaire, bien au contraire !

F.-X. BRIQUET,
Service Sports et Fêtes



Tir à l'Arc

Compétitions
les Samedi 11 et
Dimanche 12 Décembre
2004
à la Salle des Tullistes.

Point JEUNES

Activités au Centre Social

AVENIR JEUNES

Bienvenue à AVENIR JEUNES!

L'Association est ouverte à tous et est composée de différents secteurs :

- Enfance
- Jeunesse
- Familles

Les structures sont ouvertes en alternance, du mardi au samedi en période scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances.

Les activités proposées sont : ping-pong, baby foot, jeux de société, volley-ball, atelier d'initiation, atelier HIP-HOP, boxe et danse.

Possibilité d'accompagnements pour des projets.

Des activités de la "vie quotidienne" existent également :

Elles vous permettent de vous adonner à des séances d'activités manuelles dans une ambiance conviviale avec des interventions variées selon les besoins et envies des groupes (expos-vente, aide à la scolarité des enfants, atelier parents-enfants, organisation de fêtes de quartier, sorties ludiques et culturelles). Ces nombreuses activités sont souvent organisées par les familles, qui s'impliquent dans la préparation et la réalisation avec le soutien de l'équipe salariée.



Un public nombreux pour la 1ère pièce de Théâtre à la "Maison" Maupassant

Différents intervenants sont invités aux séances selon les besoins et envies des groupes : médecin, diététicienne, conseiller sur la gestion de budget, artisan menuisier etc...

Nos activités vous intéressent ?

Rendez-vous dans les différentes structures existantes !!!

- Centre Ville - 8, rue Marliot. Tél : 03.27.75.84.11
- Maupassant - Rue de Paris ou locaux Versailles et Chantilly. Tél : 03.27.75.26.78
- Blanqui - 71, rue A. Blanqui ou local Fleming. Tél : 03.27.85.57.91



27 Jeu de piste "Des Indiens dans CAUDRY"



Création du Groupe MYTHICS

A partir d'un projet C.L.A.P. (Comité Local d'Aide au Projet), un groupe de jeunes du Centre Social a créé une Troupe de Danse, sur le thème des années 60 à 80.

L'objectif de MYTHICS est d'aller au devant des personnes qui ne peuvent se déplacer... Ils se produisent donc dans les maisons de retraite, les hôpitaux...etc... Toute l'équipe de DIALOGUE les félicite et leur souhaite d'obtenir le succès qu'ils méritent...

Parce que le virus du sida et les IST circulent, restez fidèle au préservatif !!!...

Dans un contexte de poursuite des contaminations sur un mode endémique, avec une prévalence aujourd'hui estimée à **100 000 personnes actuellement infectées par le VIH en France** et alors que plusieurs indicateurs montrent un relâchement des comportements préventifs, **il demeure essentiel de maintenir la prévention et d'insister sur le caractère automatique que devrait revêtir l'utilisation du préservatif tout en confortant le droit au refus du rapport non protégé...**

- NON -



Parce que le virus du sida et les IST circulent, **RESTEZ FIDÈLE AU PRÉSERVATIF.**
Sida Info Service 0 800 840 800

24 H/24, confidentiel, anonyme et gratuit



Vie des Séniors



Communiqué du Service Information du COMITE DEPARTEMENTAL DES RETRAITES & DES PERSONNES AGEES

Le Service d'Information du Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées a été créé à l'initiative du **Conseil Général du Nord**.

Pour permettre d'informer un plus grand nombre de Nordistes il s'est vu doté d'un site internet :

www.infos-coderpa59.fr

le but de ce comité est de mener toute action ayant pour finalité **une meilleure information sociale, juridique, économique, culturelle** des retraités et personnes âgées.

Face au nombre croissant de personnes ayant exercé plusieurs activités au cours de leur carrière professionnelle, les caisses de retraite se sont associées afin de fournir une information commune, simple et complète sur la nouvelle réglementation liée à la réforme des retraites.

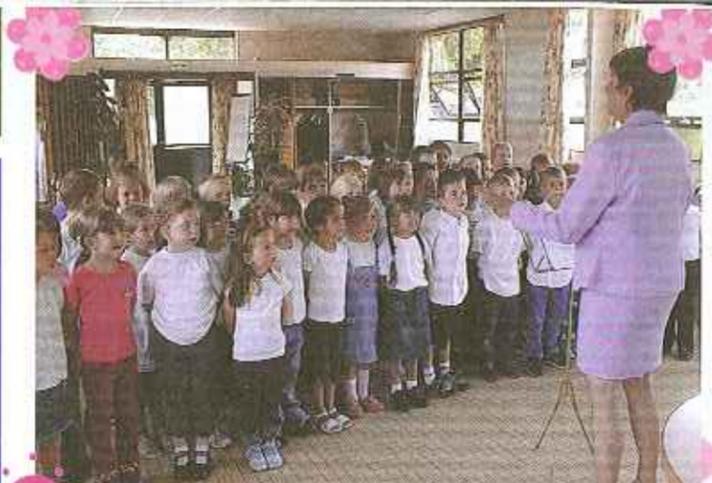
Destiné aux assurés de 45 à 59 ans, un guide intitulé **"Quelles nouvelles mesures pour votre retraite?"** a été créé en collaboration avec les quatre principaux régimes de retraite : AVA, CNAV, MSA et ORGANIC.

Ce document de 20 pages détaille les nouveaux dispositifs communs aux régimes de base. Il fait également un point sur les retraites complémentaires obligatoires et les dispositifs d'épargne retraite.

Ce guide est disponible gratuitement sur simple demande auprès des caisses de l'AVA, de la "branche retraite de la sécurité sociale", de la MSA et de l'ORGANIC.

Il est également téléchargeable sur les Sites Internet :

- www.cancava.fr
- www.retraite.cnav.fr
- www.msa.fr
- www.organic.fr



En Juin dernier, les enfants de l'Ecole Maternelle Jules Ferry ont chanté au Foyer SCHWEITZER pour le plus grand plaisir des Séniors. Il s'agissait des classes de Mmes GERNEY et L'LEOIR.

Agenda

Le Foyer SCHWEITZER propose :

Semaine Bleue du 18 au 24 Octobre 2004

Dans le cadre de cette manifestation, un repas sera organisé le Mercredi 20 Octobre à la Salle Mélayers.

Repas de Noël le Jeudi 16 Décembre 2004 à la Salle Mélayers

Repas de l'Association le Mercredi 26 Janvier 2005 à la Salle Mélayers

Thé Dansant de la Saint Valentin le Lundi 14 Février 2005 à la Salle Mélayers

Colis de Noël .Un colis par personne et par foyer. Colis alimentaires. Distribution début décembre (1ère semaine). Renseignements au Foyer SCHWEITZER. Tél : 03.27.85.28.93 - rue Marliot -

Conditions : Avoir 60 ans dans l'année, résider à Caudry depuis plus d'un an, être non imposable (sur le revenu). Fournir 1 photocopie de non imposition.

Financement Budget Ville de CAUDRY

Joseph-Marie Jacquard
(1752 - 1834)

Le métier de Dentelle

En 1768, on fait le premier tulle à l'aide d'un métier à bas ; une sorte de tricot qui se défaisait d'un bout à l'autre dès qu'une maille s'échappait.

Pendant 40 ans, on cherche des perfections, sans réussir. Enfin, un fabricant de bas, John HEATCOAT, établi à Nottingham, inventa la machine à tulle bonbin, en 1808.

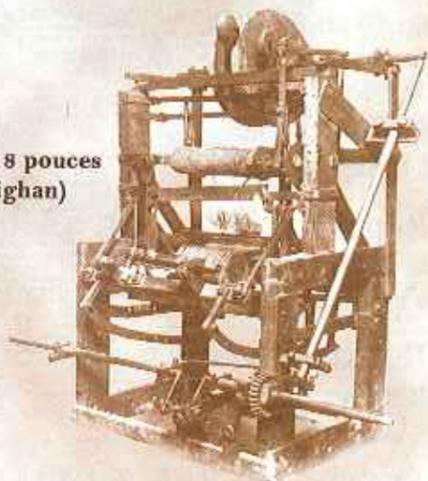
Il commença par faire des bandes de tulle à peine larges de 3 cm, et par la suite elles atteignirent 80 cm. Ce tulle fut réalisé grâce à des chariots et des bobines.



Le chariot et sa bobine

C'est en 1814, que Messieurs LEAVERS (père, fils et neveu) créent un nouveau système. Les chariots (navettes) ont un mouvement pendulaire (avant-arrière, arrière-avant), les fils de chaîne passent entre les chariots, mais grâce à des barres guide-fil, certains fils vont de droite à gauche et d'autres de gauche à droite ; un peigne vient ramener le croisement de tous les fils sur la pièce de tulle. Ils vont obtenir un tulle plus régulier.

Métier LEAVERS 18 pouces
(Musée de Nottingham)



C'est en décembre 1817 qu'arrive en fraude le premier métier de tulle ; il est installé à Saint-Pierre-les-Calais.

En 1825, toujours à Saint-Pierre-les-Calais, est monté un métier Leavers de 56 pouces, soit une largeur de 1,42 m.

Pour le Cambrésis, c'est en 1825, que Monsieur CAPRIAU installe un métier de tulle à Beauvois-en-Cis. Il est aidé par un mécanicien anglais du nom de CLIFF.

En 1826, Monsieur Placide GABET, fabricant de tulle uni à Caudry commence avec 2 métiers de 60 pouces (1,52 m).



Né à Lyon, très jeune il va aider son père qui est tisserand. Tout en apprenant le métier, il s'intéresse à la mécanique. En 1777, il se marie et de cette union naîtra un fils. Puis vint la révolution. En 1791, il est enrôlé ainsi que son fils âgé de 15 ans qui sera tué en défendant la république.

En 1793, JACQUARD rentre à Lyon et retrouve sa femme dans un grenier, souffrante et vivant misérablement ; elle ne supporte pas la mort de son fils et s'éteint à son tour. Il reprend son travail de tisseur, mais l'une de ses préoccupations est d'améliorer son outil de travail. Il perfectionne le métier à tisser automatisé par VAUCANSON en lui joignant un dispositif à cartons perforés (cartons utilisés par Monsieur FALCON en 1728).

En supprimant les "cinq tireurs de lacs" nécessaires jusqu'alors, Monsieur JACQUARD déclenche de violentes réactions ouvrières dans le milieu des canuts, avec "SA MACHINE"

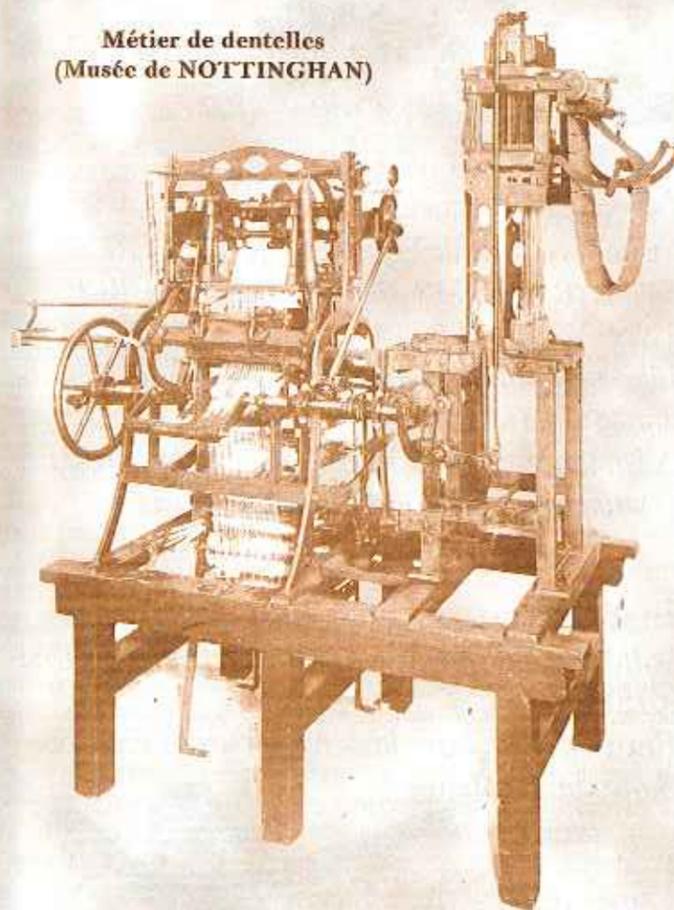
Machine JACQUARD
(Musée de Lyon)



En 1837, à NOTTINGHAM, Monsieur FERGUSON est sûrement celui qui a contribué au perfectionnement du métier LEAVERS, en adaptant le système JACQUARD sur un métier d'uni. Des essais de dessins sur métiers d'unis avant FERGUSON, n'ont pas été retenus, ou peu utilisés.

En février 1838, Monsieur FERGUSON, ayant fait la triste expérience, qu'on ne pouvait conserver pour soi le résultat de ses travaux, transféra sa manufacture de NOTTINGHAM à CAMBRAI et s'associa à Monsieur JOURDAN. Son invention fut terminée la même année et son brevet fut pris le 20 juillet 1838.

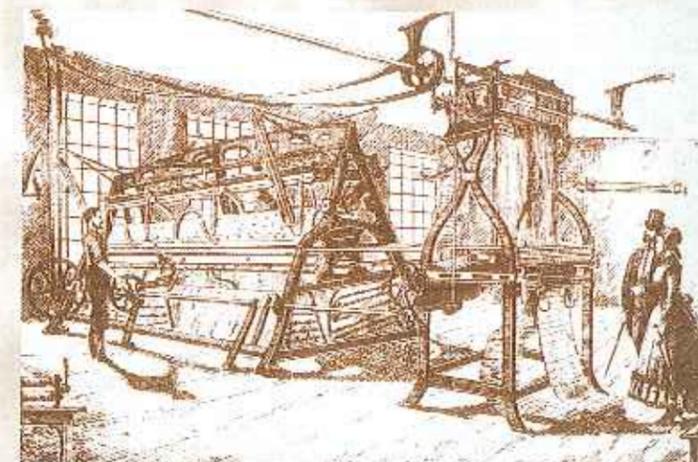
Métier de dentelles
(Musée de NOTTINGHAM)



Le métier produisit ainsi une imitation de Chantilly qu'on appela "dentelle de Cambrai".

Un Caudrésien, Monsieur TOFFLIN, travailla comme tulliste à Saint-Pierre-les-Calais et revint à Caudry avec quelques métiers et commença, avec son frère Louis, la fabrication de tulles fantaisiés en 1838, établissant ainsi les premiers éléments de notre industrie locale.

En 1860, le traité, dit du libre échange, est signé et va compromettre notre industrie. Messieurs T. et L. TOFFLIN et A. CARPENTIER, signeront la lettre qui est adressée à l'empereur NAPOLEON III, lui expliquant la situation déplorable du Cambrésis.



Métier JACQUARD type MANCHESTER

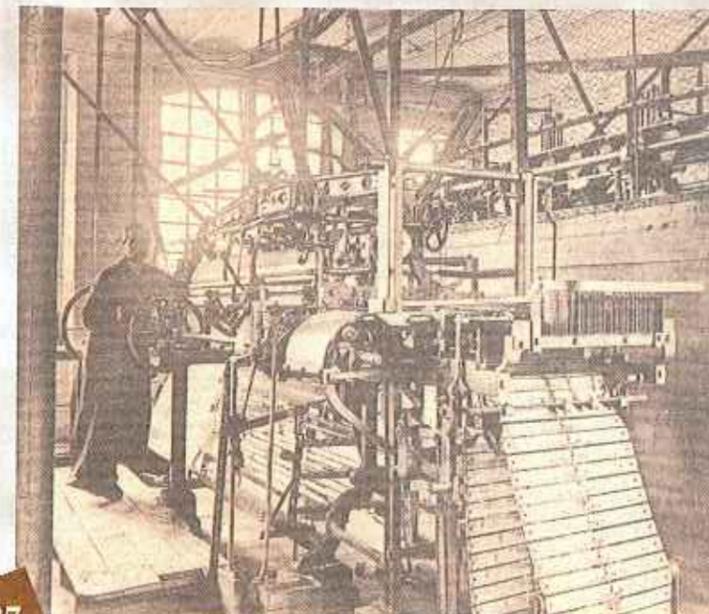
Vers 1873, la famille TOFFLIN créa rue de la République, un bâtiment de cinq étages pour les métiers de tulles et dentelles, ainsi que le premier atelier d'apprêts et de l'autre côté de la rue, le château qui se trouve en face des bureaux E.D.F. - G.D.F. actuels. Celui-ci fut racheté au début du XX^{ème} siècle par Monsieur MÉLAYERS.

Monsieur TOFFLIN construisit en 1885 une machine améliorant le perçage des cartons pour le métier JACQUARD. D'autres fabricants suivirent l'exemple des frères TOFFLIN et construisirent des usines sur notre sol Caudrésien.

Mr QUENNESSON.

Ouvrages de référence : Livre des BURY PALLISSIER 1892
Livre de H. HÉNON 1900
Livre de L. BAJART 1953
Livre de A. FLAMENT 2001

Métier de dentelles le plus ancien de Caudry



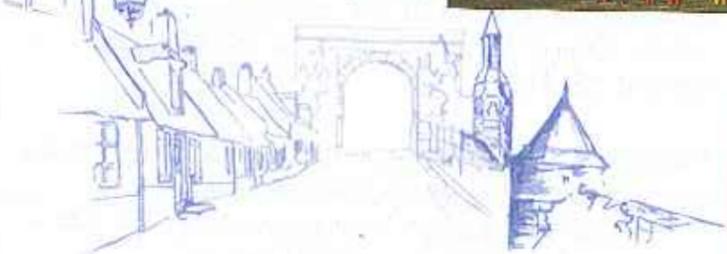
Vie Associative



Dimanche 17 Octobre 2004 :
Sortie à **DESVRES & MONTREUIL**

*Repas dans la superbe Vallée de la Course de la Course -Montreuil, Victor HUGO y résida. Il y trouva l'inspiration de certaines de ses oeuvres et en particulier de son roman "Les Misérables".

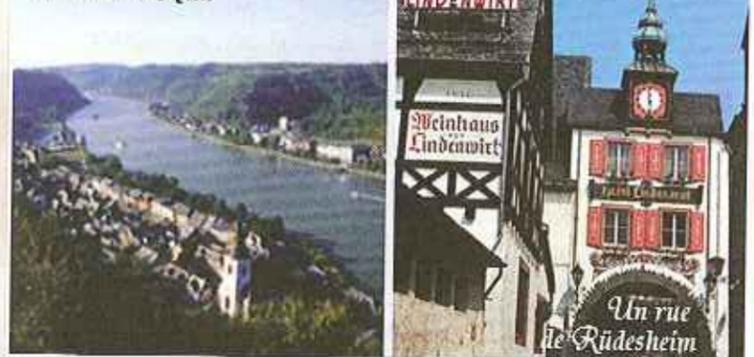
Nous allons suivre les traces de Victor HUGO grâce à un guide expérimenté. Attention! "journée du goût": Vous choisissez votre menu! (Des produits locaux seront à votre disposition)



La participation aux frais de cette sortie est de
-62€ pour les adhérents
-67€ pour les non adhérents

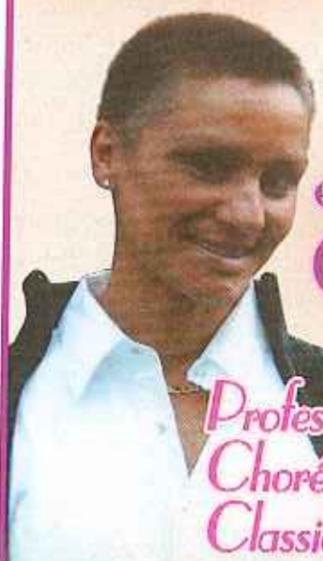
Samedi 4 et Dimanche 5 Décembre 2004 :
RÜDESHEIM,
La Vallée du Rhin...

Vallée du Rhin



Dimanche 16 Janvier 2005 : Sortie SURPRISE

L'École de DANSE de CAUDRY



est reprise par **Cécile AVIO**

Professeur de Danse, Chorégraphe de Formation Classique et Jazz.

Cécile a étudié au Conservatoire de Lille (Prix du Conservatoire), à Cannes (École de Danse R. HIGTOWER), à Paris (R. ODUMS, B. TAYLOR, M. HURLEY), à New York, Broadway (A. AILEY, F. HATCHETT). Elle est la fondatrice de l'Association Handi-dance parrainée par Kamel OUALI et Assistante de Monique LOUDIERES (Danseuse étoile de l'Opéra de Paris).

Inscriptions et Reprise :

Salle des Tullistes Samedi 2 Octobre de 15H à 18H

Reprise des cours la semaine du 4 Octobre Salle des Tullistes

Les Cours de l'École

*COURS DE CLASSIQUE

Mercredi de 15H30 à 18H30

*COURS DE JAZZ

Mardi de 17H30 à 19H30

Vendredi de 17H30 à 19H30

*COURS DE JAZZ/HIP-HOP

Samedi de 16H30 à 18H30

Renseignements

lors de la semaine de reprise à la Salle des Tullistes les mardis et vendredis à 19H30, mercredis à 18H30, samedis à 18H30, ou au 06.62.50.36.90.

Le pigeonnier de Caudry, vitrine de la colombophilie et du design dans le Cambrésis

Inauguré en novembre 2003, le pigeonnier d'art créé par Matali Crasset sous l'impulsion de l'association "La Défense" de Beauvois-Fontaine et de la Base de Loisirs, termine sa première saison de colombophilie. Ce pigeonnier est devenu, depuis lors, l'un des éléments phares de la Base de Loisirs. Plus de 500 élèves l'ont découvert dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré avec l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, chaque week-end, de nombreux promeneurs viennent voir la "Capsule"; les questions sont pertinentes et variées et les yeux des enfants brillent d'intérêt. Ces visiteurs sont originaires de Caudry et des environs mais aussi de beaucoup plus loin, notamment de Belgique, car les journaux colombophiles belges nous consacrent régulièrement des articles. On estime à plus de 2 000 le nombre de visiteurs depuis novembre dernier.

Les pigeons, qui ont été offerts par les amateurs du Cambrésis, ont participé aux épreuves du programme de l'arrondissement de Cambrai. Ils ont été engagés chaque week-end, à partir du 13 juin dans des compétitions de 120 à 450 km. Ils étaient 48 au départ; il en reste 32 à la fin de la saison colombophile. Ils se sont classés honorablement et régulièrement dans les concours de l'arrondissement, ce qui atteste de la qualité des soins et de l'environnement. Les heures d'arrivées prévues ont été affichées sur le panneau lumineux de la ville, permettant aux Caudrésiens intéressés de venir attendre les pigeons.

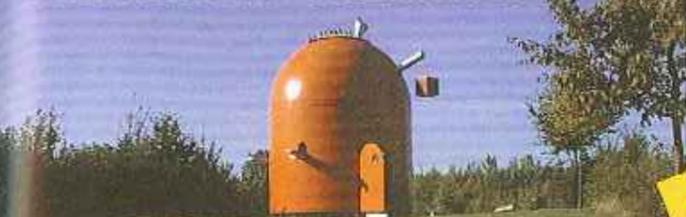
Le public a particulièrement afflué pendant les "Journées du Patrimoine", les 18 et 19 septembre derniers. En effet, le pigeonnier de la Base n'est pas seulement la vitrine vivante d'une tradition populaire du Nord; c'est aussi une oeuvre d'art contemporain qui s'inscrit dans les circuits de découverte des richesses architecturales du Cambrésis.

La saison des concours s'est terminée le 12 septembre et le palmarès a été proclamé le jeudi 14 septembre à la salle polyvalente de la Base de Loisirs au cours des journées colombophiles caudrésiniennes, inaugurées par Mr Franck Montuelle, inspecteur de l'Éducation Nationale, en présence de personnalités locales et de nombreux colombophiles. On a pu y admirer les remarquables travaux des enfants des écoles faisant suite à leur accueil au pigeonnier: architecture, anatomie, physiologie, géographie, histoire et arts plastiques ont été, entre autres, les supports pédagogiques des travaux des enfants qui s'en sont donné à coeur joie!

La Base de Loisirs et l'association "La Défense" sont particulièrement fiers de pouvoir présenter la colombophilie dans un cadre très agréable grâce à ce pigeonnier design qui en surprend plus d'un.

Raymond BALEMBOIS.

Pour tout renseignement : Mr Balembois
03.27.85.27.67- 03.27.85.04.87.



Communiqué de l'Association "Golf Club du Cambrésis" Une école de Patience, d'Humilité et de Savoir-Vivre



Le Maire de Cambrai, Monsieur F-X VILLAIN, conscient du vide créé par la fermeture du golf compact de la Base Aérienne pour les golfeurs et les golfeuses a mis un terrain de practice à leur disposition.

Naissait alors le "Golf Club du Cambrésis".

Après 7 mois d'existence, l'association compte déjà plus de 200 membres d'horizons variés!!! Ce chiffre confirme que la démocratisation de ce sport est une réalité. Le golf est désormais le 5ème sport individuel en France. Son président, Monsieur POTTIER Serge invite les golfeurs et golfeuses caudrésiniennes ou toute personne désirant découvrir le golf, à rejoindre son association car pour lui "plus vous serez nombreux, plus vous pourrez convaincre les responsables politiques et économiques de la nécessité d'un golf dans le Cambrésis pour son développement économique et touristique.

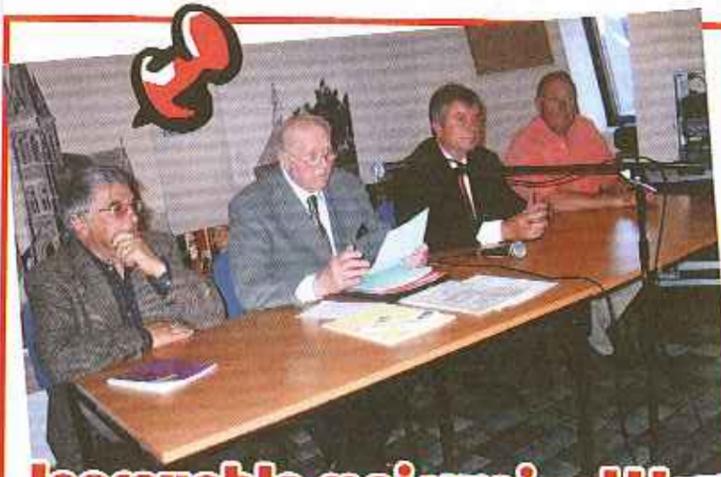
Le "Golf Club du Cambrésis" vous propose pour une cotisation de 20€ :

- 1 terrain d'entraînement avec un putting green.
- Des tarifs réduits de 20% sur les golfs de Valenciennes, Arras, Saint-Quentin et Mormal.
- Des leçons de Golf par un professionnel les Dimanches et Lundis matin de 10H à 12H pour la somme de 15€.
- Du matériel mis gratuitement à la disposition des débutants.

En 2005 un green d'approche avec bunker et un club house devraient compléter les installations. En parallèle la Mairie de Cambrai procédera à l'acquisition de terrains pour la création d'un golf compact en 2007.

Pour tout renseignement, contactez Monsieur Serge POTTIER, Président du Club au 03.27.83.89.70

"Golf Club du Cambrésis"
Direction Esnes / Wallincourt (Route fléchée à partir du dernier feu de la Rue Saint Ladre à Cambrai.



Incroyable, mais vrai...!!!

Qui aurait pu penser il y a un an lors de l'inauguration de l'Espace de Vie Historique par M. Guy BRICOUT, Maire et la Municipalité que nous accueillerions le Samedi 10 Juillet 2004, le 10 000^{ème} visiteur ? Il s'agit de Mme Jeannine QUINCHON, une Caudrésienne bien connue de tous, notamment pour son dévouement auprès de la Croix Rouge.

Ce chiffre impressionnant est la démonstration indéniable de l'intérêt porté par les Caudrésiens et également par les nombreux étrangers aux différentes expositions déjà organisées à ce jour.

Agenda des prochaines expositions

-Jusqu'au 16 Octobre 2004

Toute l'histoire des chemins de fer nationaux et internationaux, y compris l'histoire du Cambrésis.

-Du 20 Octobre au 31 Décembre 2004

Exposition de toutes les collections de cartes postales et photos inédites sur Caudry ainsi que des documents historiques à redécouvrir.

-Du 5 Janvier au 28 Février 2005

L'histoire de la dentelle avec les Fêtes, les Festivals et les carnivals...

-Du 7 Mars au 30 Avril 2005

Mise en valeur de la vie et de l'histoire de toutes les sociétés locales qui participent à la vie caudrésienne.

en projet : une exposition sur le sport local, régional et international.

Place des Mantilles à Caudry :

Ouverture de l'Espace de Vie Historique tous les jours de 15h à 18h sauf le mardi & le dimanche.

Possibilité de visite sur rendez-vous, contacts :

-M. André FLAMENT, Président au 03.27.85.00.61

-M. Aimé GABET, Vice-Président au 03.27.85.68.26

Samedi 9 Octobre 2004

Théâtre de CAUDRY

Concert

par la Chorale A COEUR JOIE

"A travers Chants"

de Busigny

*Journées
des Métiers d'Art
15, 16 et 17 octobre 2004*



CHAMBRE DE METIERS DU NORD

CHAMBRE DE METIERS PAS-DE-CALAIS



Dans toute la France, rencontrez les métiers d'art :

- Ateliers ouverts
- Ecoles & Centres de formation
- Expositions

(www.metiersdart-artisanat.com)

A Caudry, le Musée des Dentelles & Broderies se propose de vous faire découvrir par un ouvrier tulleste la fabrication de la Dentelle...

Ouverture du Musée les 16 et 17 Octobre 2004 de 14H30 à 18H

à l'initiative du Ministère Délégué aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions Libérales et à la Consommation.



Le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies propose du 6 septembre 2004 au 16 janvier 2005, une exposition intitulée :

"Dentelle arachnéenne, la nature inspire les créateurs"

« Née immaculée entre les doigts agiles des femmes, la noble dentelle est aujourd'hui passée aux mains d'hommes affairés à de lourdes mécaniques tonitrueuses dans les industries dentellières de Caudry. Jadis réservée aux Grands de ce monde, elle s'est progressivement immiscée dans la garde-robe et l'intimité de toutes les femmes... Ainsi devenue about de séduction, elle a alors su jouer de ses pleins et déliés pour piéger l'attention des hommes dans les arabesques de ses filets envoûtants. »



Roger MARQUIS, Préfet Délégué à la Sécurité et à la Défense et Gabriel AUGERTE, Sous-Préfet de Cambrai ont visité en avant première la nouvelle exposition. Ils ont été reçus par Monsieur le Maire et ont écouté avec grand intérêt les explications de Mme GATTEGORE, Responsable du Musée.



Les dessinateurs sans cesse à la recherche de nouveaux motifs, créent par les pleins, les vides et l'entrecroisement des fils, des trames arachnéennes souvent inspirées par la nature.

Tel une araignée tissant sa toile, l'esquisseur effectue la mise en carte du dessin afin de visionner le passage des fils.

Fils de soie, de nylon, de fibrane ou encore de coton qui une fois croisés et noués feront naître par le fond et le motif une dentelle très raffinée.

Curieuses par leurs motifs, cristallines par leur finesse et leur transparence, les dentelles contemporaines n'ont plus rien à envier aux mythiques dentelles réalisées patiemment à la main, des siècles précédents.

Les dentelles mécaniques caudrésiennes sont à présent des étoffes incontournables dans les carnets de recherches des couturiers et créateurs.

Patronnées, appliquées ou incrustées, les dentelles aux motifs arachnéens inspirent depuis une vingtaine d'années les créateurs et le mouvement de la mode. Plutôt abstraits que floraux ces motifs sont d'une grande complexité à être réalisés en dentelle. De même, les dentelles d'aspect filet sont très difficiles à concevoir techniquement lorsqu'il faut régler le dessin d'une maille pour que celle-ci ne

« A la base, un fameux coup de crayon »

Généralement pourvu d'un « don », le dessinateur imagine des motifs pour faire naître une dentelle... et quelle dentelle ? Celle qui sera retenue et utilisée par les plus grands couturiers et créateurs pour les futures collections. Sous forme d'un portrait, le savoir-faire du dessinateur, de l'idée à la réalisation, sera exposé sous forme de photos, originaux et échantillons d'essais.

« Esthétisme et antinomie »

Le thème de l'exposition se développe autour des oeuvres du plasticien Jean-luc Bruniaux. Cet artiste utilise comme matière prépondérante la toile d'araignée afin de composer des œuvres plastiques très subtiles. C'est dans une ambiance mystérieuse que ces « toiles » côtoieront par un jeu d'esthétisme et d'antinomie, diverses créations féminines en dentelle conçues par des créateurs. Création de prêt-à-porter de luxe, robes de cocktail et soirées ou encore manteau et robe de mariée témoigneront de la beauté « des dentelles arachnéennes ». Egalement des créations insolites comme une robe « araignée » réalisée avec plusieurs dentelles associées à du velours de soie, du sisal ou encore du métal et des plumes. Mais aussi une robe « sculpture » conçue avec de la vraie toile d'araignée.

« Jean-Luc Bruniaux l'ami des araignées »

Jean-Luc Bruniaux crée en collaboration avec des araignées. Avec lui sous sa direction, elles participent à ses œuvres tissées, à des textures, des tressages subtils, des entrelacs délicats, des étoffes presque imperceptibles, des réseaux impondérables qui brillent et luisent sous la lumière. Non seulement la référence textile de la toile d'araignée est indubitable mais elle est multipliée, variant en fonction de son épaisseur, de sa structure ou de sa couleur qui définissent le registre des évocations dont elle est porteuse, l'habillant ainsi de chacune des connotations dont est capable le tissu.

Ouvert la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé le mardi. Week-end de 14h30 à 18h.

Atelier pédagogique et groupe sur réservation.

Fermé le 1er mai, le 1er novembre, et du 25 décembre au 02 janvier 2005 inclus.

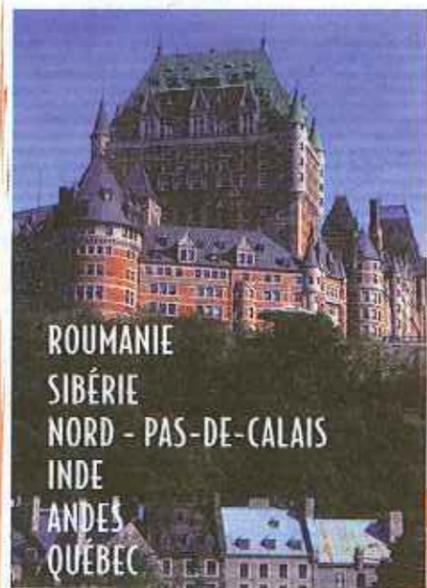
Tarifs : Adultes : 3 euros. Enfants de 3 à 16 ans : 1,5 euros
Groupes : 2,30 euros par personne

Tél : 03 27 76 29 77 / Fax : 03 27 76 62 01

www.museedentelle-caudry.fr



Découvertes le prestige de l'IMAGE...



**CAUDRY
au Cinéma
Le Millénium
à 20H15**

La Roumanie
Lundi 4 Octobre

La Sibérie
Lundi 15 Novembre

Le Nord Pas-de-Calais
Lundi 20 Décembre

l'Inde
Lundi 31 Janvier 2005

Les Andes
Lundi 7 Mars 2005

Le Québec
Lundi 4 Avril 2005

Brocante

Dimanche 17 Octobre 2004

de 8H à 18H - Place de Gaulle, Place des Mantilles
rue Marliot et rue Jacquart.

Les loteries, les photographes, les denrées périssables,
bonbons, articles neufs, cyclomoteurs, bicyclettes,
animaux, pneus voiture, frierie, boissons alcoolisées
ne sont pas admis.

Prix : 1,50€ le mètre linéaire
Remise des places à partir de 7H
Inscription du lundi au jeudi de 14H à 15H en Mairie

Grande Fête de Ste Maxellende

Du 6 au 16 Novembre 2004

(avec nouveaux manèges)
Grande Braderie le **14 Novembre 2004**

Festivités du 11 Novembre 2004

Sous réserve **Marché Médiéval**
avec nombreuses animations

Les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative sont en grande majorité
des associations, qui ont pour but commun d'accueillir, commercialiser les
produits culturels et touristiques de votre secteur. Pour découvrir les OTSI du
Nord et leur Union Départementale, vous pouvez vous rendre sur le site
internet qui vient d'être développé

<http://www.udotsi-nord.net>



Naissances



21/04/2004 Noessa VASSEUR	26/05/2004 Yannis CAILLAUX	04/07/2004 Anthony QUENTIN
22/04/2004 Cédric AUBRY	28/05/2004 Herminia RODRIGUEZ	13/07/2004 Damien JACQUEMIN
22/04/2004 Rémy LUQUÉ	31/05/2004 Adam ZOURRANE	13/07/2004 Théo MERCIER
23/04/2004 Kelly BOCQUET	01/06/2004 Brandon MAGNIEZ	15/07/2004 Louise MARESSE
25/04/2004 Wilfried DELSART	05/06/2004 Brian LEVEQUE	15/07/2004 Lucile MARESSE
27/04/2004 Lindsay POTENCIER	07/06/2004 Anaëlle VILLETTE	16/07/2004 Aurélie DIOT
30/04/2004 Océane GRASSART	15/06/2004 Léo DHAUSSY	17/07/2004 Théo DOMONT
03/05/2004 Nina LAIGLE	15/06/2004 Léa LESAGE	20/07/2004 Enzo MAYEUX
07/05/2004 Victorien PILARD	16/06/2004 Erine BIGAND	03/08/2004 Maëlise SEGERS
12/05/2004 Eva IANNUZZI	17/06/2004 Julie BIGAND	03/08/2004 Prescillia WOUTERS
12/05/2004 Gabrielle ROUSSET	19/06/2004 Alexy COUELLE	10/08/2004 Christopher PROY
13/05/2004 Suzie HONOREZ	22/06/2004 Orlane DA COSTA	11/08/2004 François RODRIGUEZ
15/05/2004 Gabriel CAMU	23/06/2004 Camille BLANC	12/08/2004 Noah GALIO
15/05/2004 Chloé DESSE	23/06/2004 Mallory PLEZ	13/08/2004 Amandine DUPAS
15/05/2004 Théo LEROY	25/06/2004 Kylliam STEPHAN	15/08/2004 Floryne LEFEVRE
17/05/2004 Emeline ROBERT	29/06/2004 Corentin ROSSI	27/08/2004 Lilou TRANGER
18/05/2004 Julien WANESSE	29/06/2004 Clara WATIOTIENNE	31/08/2004 Lyssandre BIGAND
24/05/2004 Corantin DOUAY	04/07/2004 Lucas BOURDON	

Mariages

24/04/2004 Davy DOMONT - Isabelle RENARD	24/07/2004 Jean MELARD - Valérie COTTRET
29/05/2004 Stéphane LEFEBVRE - Delphine CHASTIN	24/07/2004 Aymerie VALLÉE - Véronique LANGLET
05/06/2004 Matthieu BOURLART - Audrey SIMON	31/07/2004 Patrick CORTESI - Andrée ZACZYK
05/06/2004 Jean-Christophe DARRAS - Christelle MATTEL	31/07/2004 Eric LENGREND - Claudine FOSTIER
05/06/2004 Didier FRANCOIS - Maryline DUPONT	31/07/2004 Abdelkarim MAKHLOUT - Jessica COURBET
05/06/2004 Alexandre LAISNE - Christelle HENRIOL	31/07/2004 Sébastien TOILLIEZ - Géraldine LUTICK
12/06/2004 Antoine HISBERGUE - Sophie DUBURQUE	07/08/2004 Christophe EL OUADID - Laetitia LAMOURET
12/06/2004 Albert LEVEQUE - Delphine GARCIA	14/08/2004 Karim ADRIF - Elisabeth PÉPIN
19/06/2004 Sébastien CATHELAIN - Anne BONDOUX	14/08/2004 Jean-Marie BOITTIAUX - Claudia VASSEUR
19/06/2004 Jean-Baptiste DUEZ - Anne-Sophie MERY	14/08/2004 Jérôme SARTIAUX - Edith WANNEPAIN
26/06/2004 Christophe BECAR - Gwladys LE SCIELLOUR	21/08/2004 Jackie MÉKIL - Véronique HENOT
26/06/2004 Jean-Marc MANSSART - Annabelle BADOR	21/08/2004 Arnaud PALUSZEZAK - Delphine CAVROT
26/06/2004 Jonathan NOËL - Linda SCIGALA	28/08/2004 Stéphane BOUBAY - Vanessa PEREIRA
26/06/2004 Jean-Michel POULAIN - Arlyne FRANCOIS	28/08/2004 Stéphane POULAIN - Séverine DOUBLET
03/07/2004 Frédéric DENHEZ - Anne-Sophie MOREAUX	03/09/2004 Marc LECLERCQ - Dominique HERBIN
03/07/2004 Jérémie NAFTEUR - Laëticia COTTEREAUX	04/09/2004 Jean-Philippe CHATENET - Delphine TISSERAND
10/07/2004 Julien RODRIGUEZ - Peggy MARESSE	04/09/2004 Xavier CROHIN - Dorothee LIMOS
17/07/2004 Damien COLAR - Marie-Caroline PRUDHOMME	04/09/2004 Frédéric MOULIN - Cécile JOCAILLE
24/07/2004 Michaël CLAISSE - Aurélie LENGREND	

Décès

31/12/2003 Danièle BASSELART 57 ans	29/06/2004 Maurice BLOQUET 77 ans
17/04/2004 Gisèle MANESSE ép. LEJEUNE 70 ans	03/07/2004 Norbert DELACOURT 50 ans
22/04/2004 Denise TAQUET 74 ans	05/07/2004 Jean-Claude BISIAUX 65 ans
03/05/2004 Julien RENARD 75 ans	06/07/2004 Henri LEPREUX 73 ans
05/05/2004 André QUINCHON 74 ans	10/07/2004 Daniel BONNEVILLE 70 ans
07/05/2004 René DAMIENS 72 ans	20/07/2004 Simone LEFORT ép. EGO 83 ans
10/05/2004 Maryse BRICOUT ép. DELSART 52 ans	23/07/2004 Waltraud MULLER Vve JACQUEMIN 76 ans
11/05/2004 Bernard MAILLIEZ 76 ans	27/07/2004 Sylvain OTT 49 ans
12/05/2004 Christian SANDRAS 46 ans	28/07/2004 Mauricette DOUCHET Vve BRUET 71 ans
15/05/2004 Jean RAVOISIN 72 ans	31/07/2004 Marthe FRANCOIS Vve GERNEY 94 ans
16/05/2004 Clément CAPLIEZ 81 ans	01/08/2004 Emile HÉGO 82 ans
17/05/2004 Léa MIRO Vve DEPOMMIER 86 ans	06/08/2004 Alain CHANDELIER 49 ans
21/05/2004 Simone FONTAINE Vve RENARD 92 ans	14/08/2004 Jacqueline BRIANÇON 75 ans
22/05/2004 Hélène TSCHAENN Vve MACHU 82 ans	16/08/2004 Robert BRASSARD 87 ans
25/05/2004 André HAMON 47 ans	16/08/2004 Germaine QUEVREUX Vve ALEXANDRE 94 ans
28/05/2004 Jacques BRICOUT 75 ans	16/08/2004 Valérie RICHARD 41 ans
30/05/2004 Rosa BUIRON Vve LÉGÉ 78 ans	19/08/2004 Robert COUSTENOBLE 49 ans
22/06/2004 Aurélie GAVEL Vve BOUCARDEY 89 ans	24/08/2004 Jeanne HÉGO Vve MOREAU 80 ans
22/06/2004 Jean LEFORT 74 ans	25/08/2004 Jacqueline GLADIEUX Vve VISERY 73 ans
22/06/2004 Maria PIRES FERREIRA ép. MAÇAO 59 ans	29/08/2004 Daniel GRODECOEUR 50 ans
23/06/2004 Geneviève BUSE ép. LERCHE 48 ans	01/09/2004 Daniel CHOLIN 50 ans
24/06/2004 Marthe LEDIEU Vve HUIART 99 ans	02/09/2004 Alexandre LAISNE 22 ans
29/06/2004 Jean-Claude LAPLANCHE 61 ans	



Communiqué de la Bibliothèque V. HUGO

22, rue Victor HUGO
Tél : 03.27.75.70.60

Contact : Mme D. DOLACINSKI - Bibliothécaire
E-mail : bibliotheque@biblio.caudry.fr

Rappel : "Heure du Conte" tous les mercredis à 15H30

PROGRAMME

Dans le cadre de "Lire en Fête 2004"

DIMANCHE 17 OCTOBRE 2004 à 15H30

Au Grenier de la Bibliothèque
Spectacle de Mime "La Gourmandise"

Klaus Mende fait vivre une petite fable imaginaire grâce au
talent du conteur de GRIMM et avec la participation des
jeunes spectateurs. Spectacle à partir de 6 ans. GRATUIT

RIMBAUD DU 20 AU 25 NOVEMBRE 2004
Exposition "Arthur RIMBAUD"

25 sculptures sont mises en scène
avec une présentation liée à
la vie du poète-aventurier.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

à 17H. Commentaire de l'exposition
et conférence par Jean-Claude SADOINE,
reporter-photographe et sculpteur.



DU 4 AU 30 DECEMBRE 2004

Exposition DE PHOTOGRAPHIES

des Membres de l'Association "Photo-Passion" sur le thème
du "Carnaval d'Été" à Caudry.

Horaires d'ouverture (fermée le Lundi)

Mardi : 14H - 19H

Mercredi : 10H - 12H et 14H - 18H

Jeudi : 14H - 18H

Vendredi : 10H - 12H et 14H - 18H

Samedi : 10H - 12H et 14H - 17H30

ADHESION :

-Une carte d'inscription est délivrée sur présentation d'une pièce
d'identité et d'une quittance (loyer, facture EDF- GDF, téléphone...)
datant de moins de 3 mois.

-Les jeunes de moins de 18 ans doivent présenter une autorisation écrite
des parents.

PRET :

-Vous pouvez emprunter gratuitement 4 livres (secteur jeunes) ou 15
livres (secteur adultes) pour 28 jours et faire renouveler le prêt si vous
n'avez pas terminé la lecture de vos ouvrages.

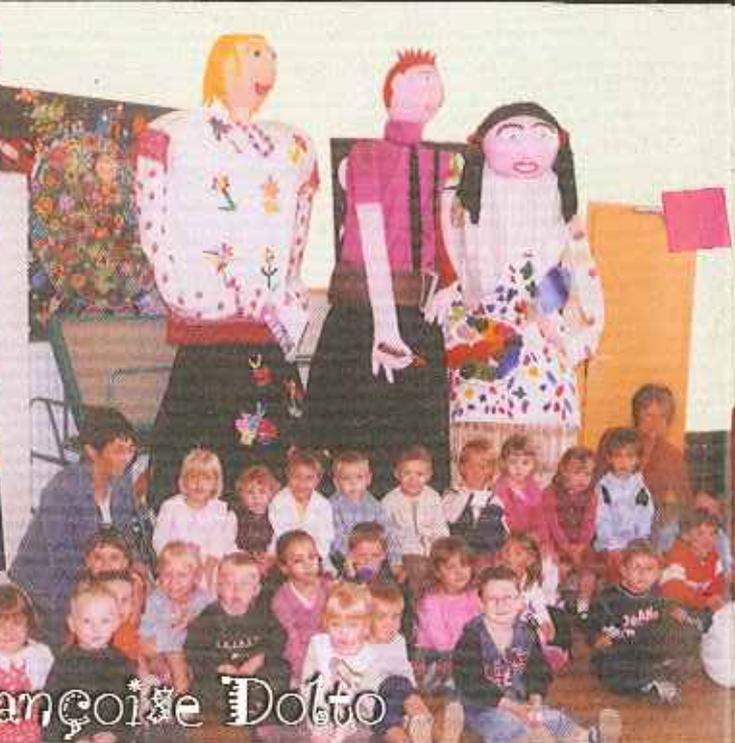
-La lecture sur place permet des possibilités de travail sur place. Des
dictionnaires et des encyclopédies, exclus du prêt, sont en permanence
à votre disposition.

-Des photocopies de documents de la bibliothèque peuvent être
réalisées librement (0,10€).

-Cotisation de 19 euros par an et par famille pour les personnes
n'habitant pas CAUDRY.

-Amende de 0,40€ par livre et semaine de retard.

Batisse et Laite



Françoise Dolto



Les Jeunes Bacheliers

En juin dernier, deux élèves du Lycée Jacquard de Caudry ont obtenu de brillants résultats au Baccalauréat en décrochant une mention "Très Bien". Il s'agit de Mademoiselle **Audrey VALETTE** dans la série "ES" et de Monsieur **Jérôme FARENEAU** dans la série "S".

L'équipe de la rédaction adresse ses plus vives félicitations aux jeunes bacheliers et ses vœux de réussite pour les années futures.

A l'école Paul Bert

La deuxième tranche des travaux de rénovation s'est achevée, pour la plus grande satisfaction des enseignants et des élèves. Cette année c'est le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage qui ont été renovés :

-Travaux de mise en sécurité : installation électrique, les dégagements et les risques incendie.

-Remplacement des châssis extérieurs et installation de stores pare-soleil sur les fenêtres côté cour pour améliorer le confort.

-Mise en peinture des classes et des bétons extérieurs.

La troisième tranche verra le changement de chaudière pour permettre une économie d'environ 30% des consommations.

A l'école Jean Lebas

Devant les effectifs croissants l'inspection académique a donné son accord pour l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Jean Lebas. En effet, la directrice de l'établissement, Mme MAIRESSE a inscrit pour cette rentrée quelque 170 élèves.



Jean Lebas

La Rentrée des Classes des Petits



Jules Ferry

